



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale des affaires culturelles

22 AOUT 2025

**Pôle patrimoines, architecture et espaces
protégés**

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par : Guillaume Varennes

Gestionnaire du patrimoine archéologique de

la Loire-Atlantique

Tél : 02 40 14 23 30

Mél : guillaume.varennes@culture.gouv.fr

Réf : OA n° 187975

**Atlantique
Habitations**

Siège Social

10 Boulevard Charles Gautier

44800 SAINT HERBLAIN

02 51 80 67 67

siège@atlantique-habitations.fr

Nantes, le

21 AOUT 2025

La Directrice régionale des affaires culturelles

à

Atlantique Habitations

10 Boulevard Charles Gautier

44800 Saint-Herblain

à l'attention de Mme Chantal HARTE

Objet : Transmission d'un rapport d'opération archéologique

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de l'opération de diagnostic archéologique n°187975 réalisée en application de l'arrêté n°2025-48 du 24 janvier 2025 émis à l'occasion du dépôt d'un dossier d'aménagement sur un terrain situé : à Rezé (44) Allée du Parc des Mahaudières - reçu le 16 juillet 2025.

Au vu des éléments contenus dans ce rapport, j'ai l'honneur de vous informer que le terrain d'emprise du projet ne fera l'objet d'aucune prescription complémentaire d'archéologie préventive.

Pour la directrice régionale des affaires culturelles

et par délégation

La Conservatrice régionale de l'archéologie

Conservatrice du Patrimoine

Isabelle BOLLARD-RAINEAU

Opération Archéologique n° 187975
Opération n° 2025-048

Sous la direction de :

CHRISTIAN LE BOULAIRE

Avec la collaboration de :

CAMILLE CHOUVENC

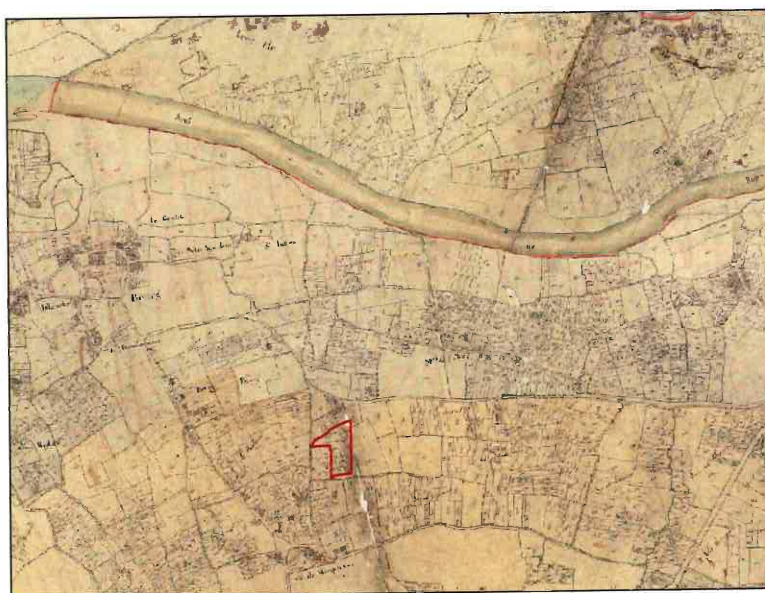


Rezé (44 143)

ALLÉE DU PARC DES MAHAUDIÈRES

LOIRE-ATLANTIQUE, PAYS DE LA LOIRE

OPÉRATION RÉALISÉE DU 16 AU 19 JUIN 2025



Direction du Patrimoine et de l'Archéologie

Nantes Métropole
2, Cours du champ de Mars
44923 Nantes Cedex 9
Tél. : +33 (0)2 40 99 48 48
www.nantes.fr

Table des tableaux

SECTION 1 : DONNÉES TECHNIQUES & ADMINISTRATIVES	5
Fiche signalétique.....	6
Intervenants.....	7
Notice scientifique	8
Mots-clefs des thésaurus.....	9
Localisation du site (1:250 000e et 1:25 000e)	10
Plan cadastral (1 / 2 000)	11
Arrêté de prescription	12
Arrêté d'attribution	15
Arrêté de désignation.....	16
Projet scientifique d'intervention	17
SECTION 2 : RÉSULTATS DE L'OPÉRATION	23
Introduction	24
1. Présentation de l'opération	25
1.1. Contexte naturel et topographique	25
1.2. Contexte historique et archéologique	25
1.3. Cadre administratif et méthodologique	27
1.3.1. <i>Cadre méthodologique : la récolte des données</i>	27
1.3.2. <i>Cadre méthodologique : l'enregistrement et le traitement des données stratigraphiques</i>	29
2. Description des faits observés	30
2.1. Les tranchées TR1 et TR2	30
2.2. Les tranchées TR3, TR4 et TR5	32
2.3. Les tranchées TR6, TR7 et TR8	34
Conclusion	36
Bibliographie	37
SECTION 3 : INVENTAIRES & ANNEXES	39
Inventaire des UE.....	40
Inventaire des relations	41

Inventaire de la documentation	42
Inventaire des contenants.....	42
Liste des propriétaires	42

Section 1 :

Données techniques & administratives

Fiche signalétique

Localisation

Région
Pays de Loire

Département
Loire-Atlantique (44)

Commune
Rezé

Adresse ou lieu-dit
allée du Parc des Mahaudières

Codes

code INSEE
44 143

Coordonnées géographiques et altimétriques

Lambert 93 CC47

X = 1 354 418
Y = 6 230 965

Z = 19 m IGN69

Références cadastrales

Commune
Rezé

Année
2024

section(s), parcelle(s)
CP 1p, 584p

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Propriétaire du terrain

Référence de l'opération

numéro de l'arrêté de prescription
arrêté n° 2025-048 du 24 janvier 2025

numéro de l'opération
OA 187975
2025-048

numéro de l'arrêté de désignation
de l'opérateur
arrêté n° 2025-092 du 10 février 2025

numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
arrêté n° 2025-312 du 02 juin 2025

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

ATLANTIQUE HABITATIONS
10 boulevard Charles Gautier
44800 Saint-Herblain

Maître d'oeuvre des travaux d'aménagement

ATLANTIQUE HABITATIONS
10 boulevard Charles Gautier
44800 Saint-Herblain

Nature de l'aménagement

Construction d'un EHPAD

Responsable scientifique de l'opération

Christian Le Boulaire

Organisme de rattachement

DPARC Nantes Métropole
13 rue de Briord
44 000 Nantes

Dates d'intervention sur le terrain

préparation
juin 2024

fouille
16 au 24 septembre 2025

post-fouille
juin 2025

Emprise du projet

surface prescrite : 8254 m² (5487 m² réel)
surface fouillée : 387 m² (4,68 à 7 %)

Lieu de dépôt provisoire du mobilier

DPARC
114 boulevard Michelet
44 000 Nantes

Lieu de dépôt de la documentation

DPARC
114 boulevard Michelet
44 000 Nantes

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Guillaume Varennes, DRAC	Conservateur en charge du dossier	Prescription et contrôle scientifique
Hélène Jousse, DPARC	Responsable du pôle de recherche	Mise en place et suivi de l'opération
Christian Le Boulair, DPARC	Attaché principal de conservation	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Isabelle Bollard-Raineau, DRAC	Conservatrice régionale par intérim	Prescription et contrôle scientifique
Guillaume Varennes, DRAC	Conservateur en charge du dossier	Prescription et contrôle scientifique
Hélène Jousse, DPARC	Responsable du pôle de recherche	Mise en place et suivi de l'opération

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonctions	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Christian Le Boulair, DPARC	Responsable d'opération	Responsable scientifique
Camille Chouvenc	Assistant d'étude	Fouille, enregistrement, topographie

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonctions	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Christian Le Boulair, DPARC	Responsable d'opération	Réalisation du RFO
Camille Chouvenc	Assistant d'étude	DAO, enregistrement des données Archivage des données de fouille

Notice scientifique

Couverture géographique : Pays de la Loire > Loire-Atlantique > Rezé

Nature de l'opération : Opération de diagnostic

Responsable de l'opération : Christian Le Boulaire

Organisme porteur de l'opération : Nantes Métropole, Direction du patrimoine et de l'archéologie

Mots clés du thésaurus : néant

Chronologie : néant

Keywords : néant

Numéro d'OA : 187975

Année de l'opération : 2025

Titre : REZÉ, allée du Parc des Mahaudières

Résumé. Le diagnostic archéologique « allée du Parc des Mahaudières », à Rezé, entendait compléter les connaissances acquises sur les terrains de La Bourderie, secteur périurbain de l'agglomération gallo-romaine de Rezé/*Ratiatum*, essentiellement caractérisé par un ensemble de voies de sorties en direction du sud. Les terrains investigués, se sont révélés profondément remaniés, vraisemblablement au moment de la construction de l'EPAHD « Alexandre Plancher » dans les années 1980. Aussi, aucun vestige archéologique n'y a été constaté.

Mots-clefs des thésaurus

Chronologie

- ☐ **Paléolithique**
 - ☐ Inférieur
 - ☐ Moyen
 - ☐ Supérieur
 - ☐ Mésolithique et Épipaléolithique
- ☐ **Néolithique**
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
 - ☐ Chalcolithique
- ☐ **Protohistoire**
 - ☐ Âge du Bronze
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Final
 - ☐ Âge du Fer
 - ☐ Hallstatt (1^{er} âge du Fer)
 - ☐ La Tène (2^e âge du Fer)
- ☐ **Antiquité romaine**
 - ☐ République romaine
 - ☐ Empire romain
 - ☐ Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - ☐ Bas-Empire (285-476)
- ☐ **Époque médiévale**
 - ☐ Haut Moyen Âge (476-987)
 - ☐ Moyen Âge (987-1328)
 - ☐ Bas Moyen Âge (1328-1498)
- ☐ **Temps modernes**
- ☐ **Époque contemporaine**
 - ☐ Ère industrielle

Sujets et thèmes

- ☐ Édifice public
- ☐ Édifice religieux
- ☐ Édifice militaire
- ☐ Bâtiment
- ☐ Structure funéraire
- ☐ Voirie
- ☐ Hydraulique
- ☐ Habitat rural
- ☐ Villa
- ☐ Bâtiment agricole
- ☐ Structure agraire
- ☐ Urbanisme
- ☐ Maison
- ☐ Structure urbaine
- ☐ Grotte
- ☐ Abri
- ☐ Foyer
- ☐ Fosse
- ☐ Sépulture
- ☐ Fosse indéterminée
- ☐ Fossé parcellaire
- ☐ Mégalithe
- ☐ Artisanat
- ☐ Argile : atelier
- ☐ Atelier
- ☐ Trou de poteau

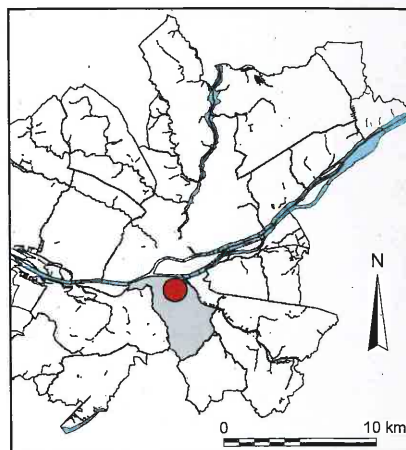
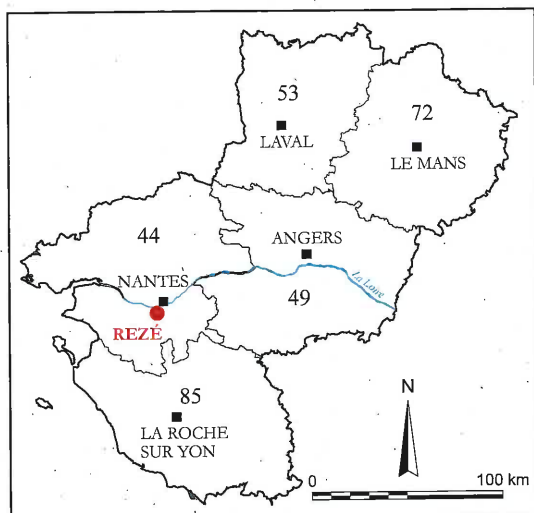
Mobilier

- nb
- | | | |
|--------------------------|--------------------------|----------------------------|
| ☐ | ☐ | Industrie lithique |
| ☐ | ☐ | Industrie osseuse |
| ☐ | ☐ | Céramique |
| ☐ | ☐ | Restes |
| ☐ | ☐ | Végétaux |
| ☐ | ☐ | Ossement humain |
| ☐ | ☐ | Faune |
| ☐ | ☐ | Flore |
| ☐ | ☐ | Objet métallique |
| ☐ | ☐ | Arme |
| ☐ | ☐ | Outil |
| ☐ | ☐ | Parure |
| ☐ | ☐ | Habillement |
| ☐ | ☐ | Scorie de fer |
| ☐ | ☐ | Monnaie |
| ☐ | ☐ | Verre |
| ☐ | ☐ | Mosaïque |
| ☐ | ☐ | Peinture |
| ☐ | ☐ | Sculpture |
| ☐ | ☐ | Inscription |
| ☐ | ☐ | Terre cuite architecturale |

Études annexes

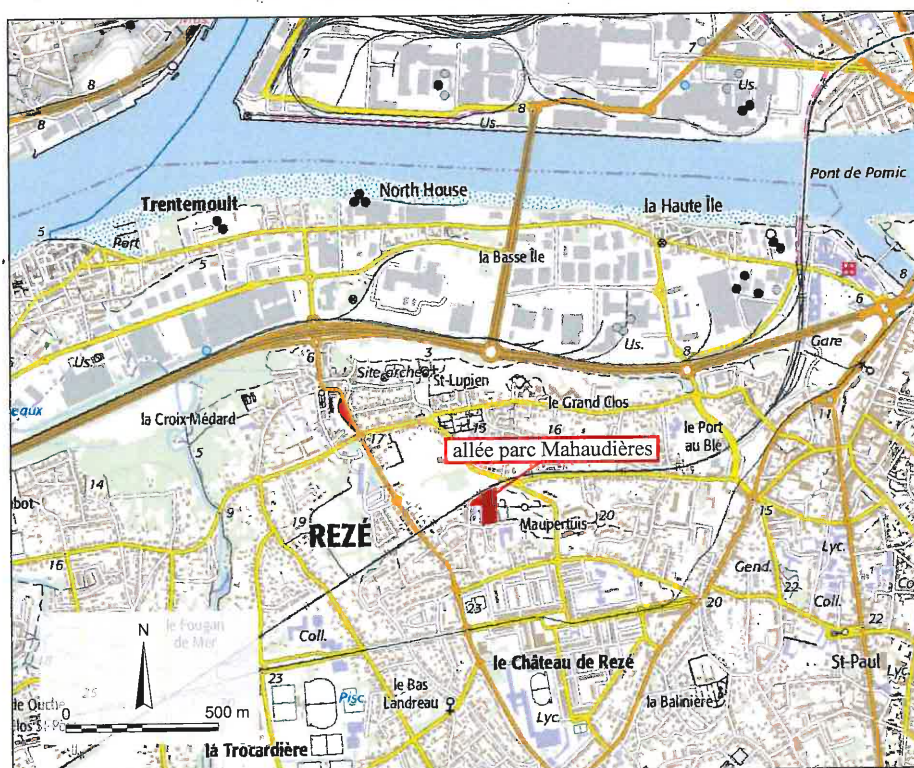
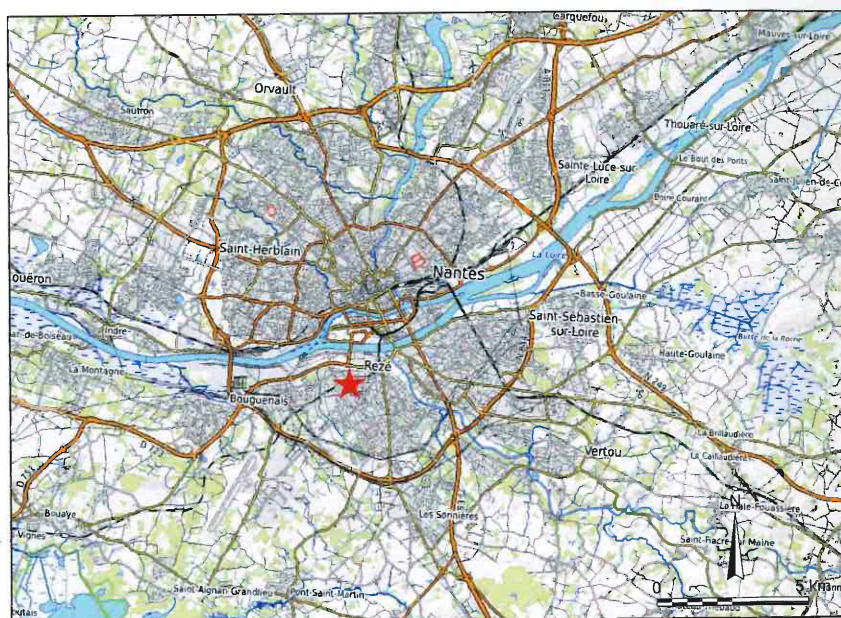
- ☐ Géologie
- ☐ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Analyse de céramique
- ☐ Analyse de métaux
- ☐ Acquisition des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration

Localisation du site (1:250 000e et 1:25 000e)

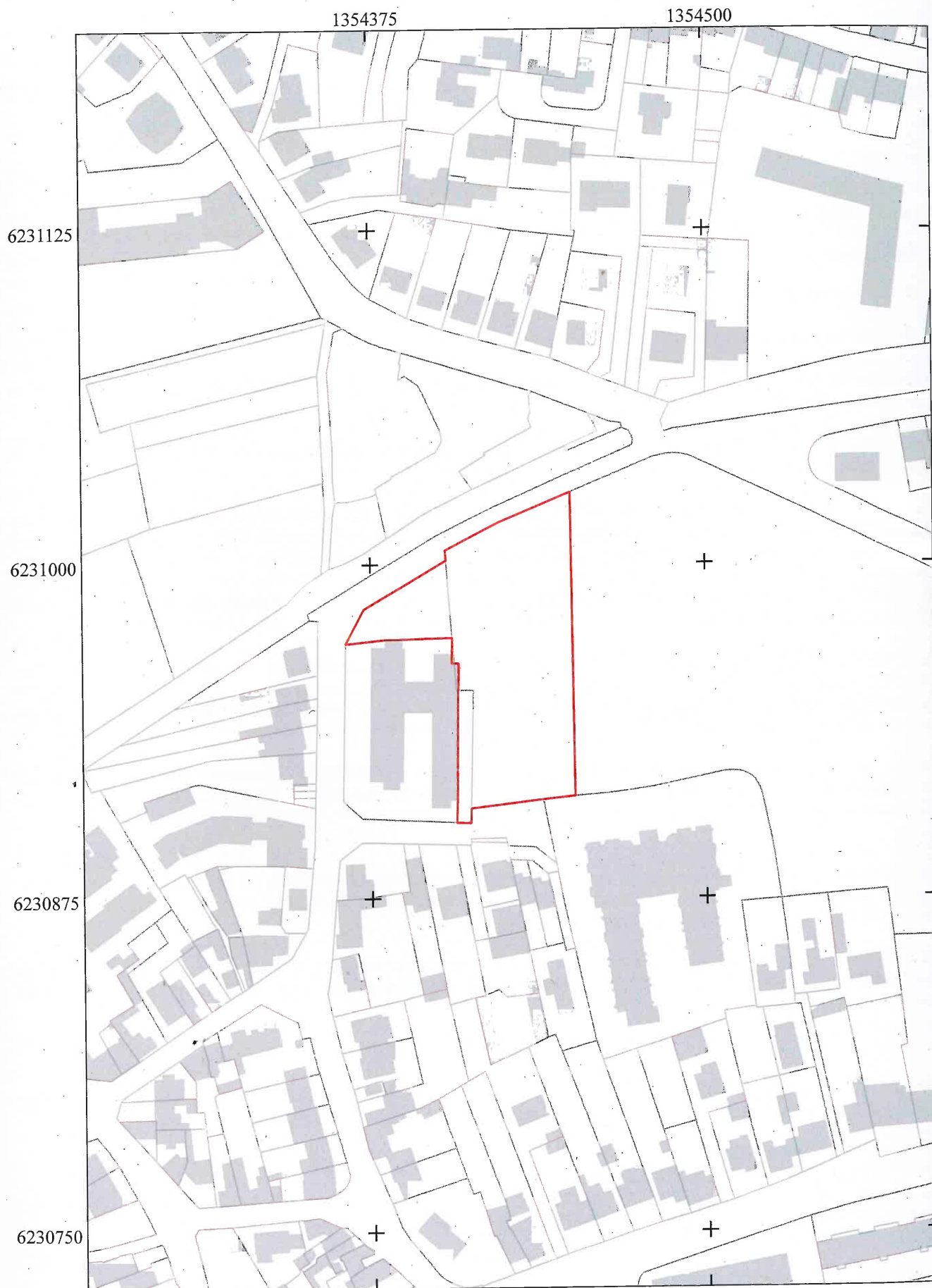


allée Parc Mahaudières / Rezé (44 143)
(Lambert 93 CC47)

X = 1 354 418
Y = 6 230 965
Z = 19 m IGN69



Plan cadastral (1 / 2 000)



Arrêté de prescription



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Arrêté n° 2025-48 du **24 JAN. 2025**

portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 7 février 2022 portant définition des données scientifiques de l'archéologie et de leurs conditions de bonne conservation ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté préfectoral 2024/SGAR/DRAC/451 du 10 septembre 2024 portant délégation de signature de M. Fabrice RIGOLET-ROZE, préfet de la région Pays de la Loire, à Mme Anne GÉRARD, directrice régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire ;

Vu l'arrêté n° 2024/DRAC-sg/3 du 16 septembre 2024, portant subdélégation de la signature de Mme Anne GÉRARD, directrice régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire ;

Vu le dossier enregistré sous le n° CP0441432400150, demande d'information, Consultation-projet, déposé par – ATLANTIQUE HABITATIONS – pour le projet « 2024 - Allée du Parc des Mahaudières -EPHAD A.Plancher et Mauperthuis- - CP 1,584p » localisé à REZE, reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie Pays de la Loire, le 16 octobre 2024 ;

Vu la demande anticipée de prescription d'archéologie préventive présentée par – ATLANTIQUE HABITATIONS – pour le projet « 2024 - Allée du Parc des Mahaudières -EPHAD A.Plancher et Mauperthuis- - CP 1,584p » reçue en préfecture de région, Service régional de l'archéologie Pays de la Loire, le 26 décembre 2024 ;

Considérant que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique : le projet se situe à l'emplacement d'un site archéologique référencé à la carte archéologique nationale sous le numéro 441430086 (agglomération antique de Rezé) ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet « 2024 - Allée du Parc des Mahaudières -EPHAD A.Plancher et Mauperthuis- - CP 1,584p », sis en :

RÉGION : PAYS-DE-LA-LOIRE

DEPARTEMENT : LOIRE-ATLANTIQUE

COMMUNE : REZE

Lieudit ou adresse : Allée du Parc des Mahaudières -EPHAD A.Plancher et Mauperthuis-

Cadastre : Section : CP, Parcelle(s) : 1p,584p

Réalisé par : ATLANTIQUE HABITATIONS

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 8 254 m², est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - L'attribution de la réalisation du diagnostic fait l'objet d'une décision distincte du présent arrêté.

L'opérateur ainsi désigné soumettra un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis par le présent arrêté

Article 3 - Objectifs scientifiques

L'opération de diagnostic archéologique permettra de vérifier la présence ou l'absence de vestiges sur l'ensemble de l'emprise prescrite.

Cette opération devra également permettre d'évaluer l'impact des travaux sur les vestiges éventuellement en place, de rendre compte de leur nature, leur étendue, leur chronologie et leur degré de conservation, de réunir les arguments justifiant une opération de fouille préventive éventuelle.

Article 4 - Principes méthodologiques

Si le projet d'aménagement prévoit la démolition de bâtiments existants, l'aménageur veillera à ce que ceux-ci soient démolis avant la phase de réalisation du diagnostic archéologique afin de permettre l'accès au terrain et la réalisation de sondages archéologiques répartis spatialement de manière pertinente. Aucun terrassement ne devra être réalisé lors de cette démolition.

Le diagnostic sera effectué sur l'ensemble de la surface de l'emprise prescrite par le biais de tranchées et/ou de fenêtres réalisées à l'aide d'une pelle mécanique munie d'un godet lisse sous le contrôle d'une équipe d'archéologues. Des sondages manuels seront à réaliser dans les structures rencontrées.

Le service régional de l'Archéologie devra être informé de l'ouverture de fenêtres d'évaluation et des découvertes significatives. Un relevé précis des tranchées et des fenêtres complémentaires (implantation, niveau de profondeur des ouvertures et des fonds de fouilles, coupes stratigraphiques, relevés des vestiges...) sera réalisé. L'ensemble des formations sédimentaires rencontrées sera étudié et référencé. L'enregistrement des unités stratigraphiques se fera en continu. Un diagramme stratigraphique sera produit. Les vestiges enfouis et en élévation seront replacés dans leur contexte géographique, topographique, archéologique, historique.

Le responsable scientifique de l'opération est autorisé à utiliser un détecteur de métaux dans le cadre du diagnostic.

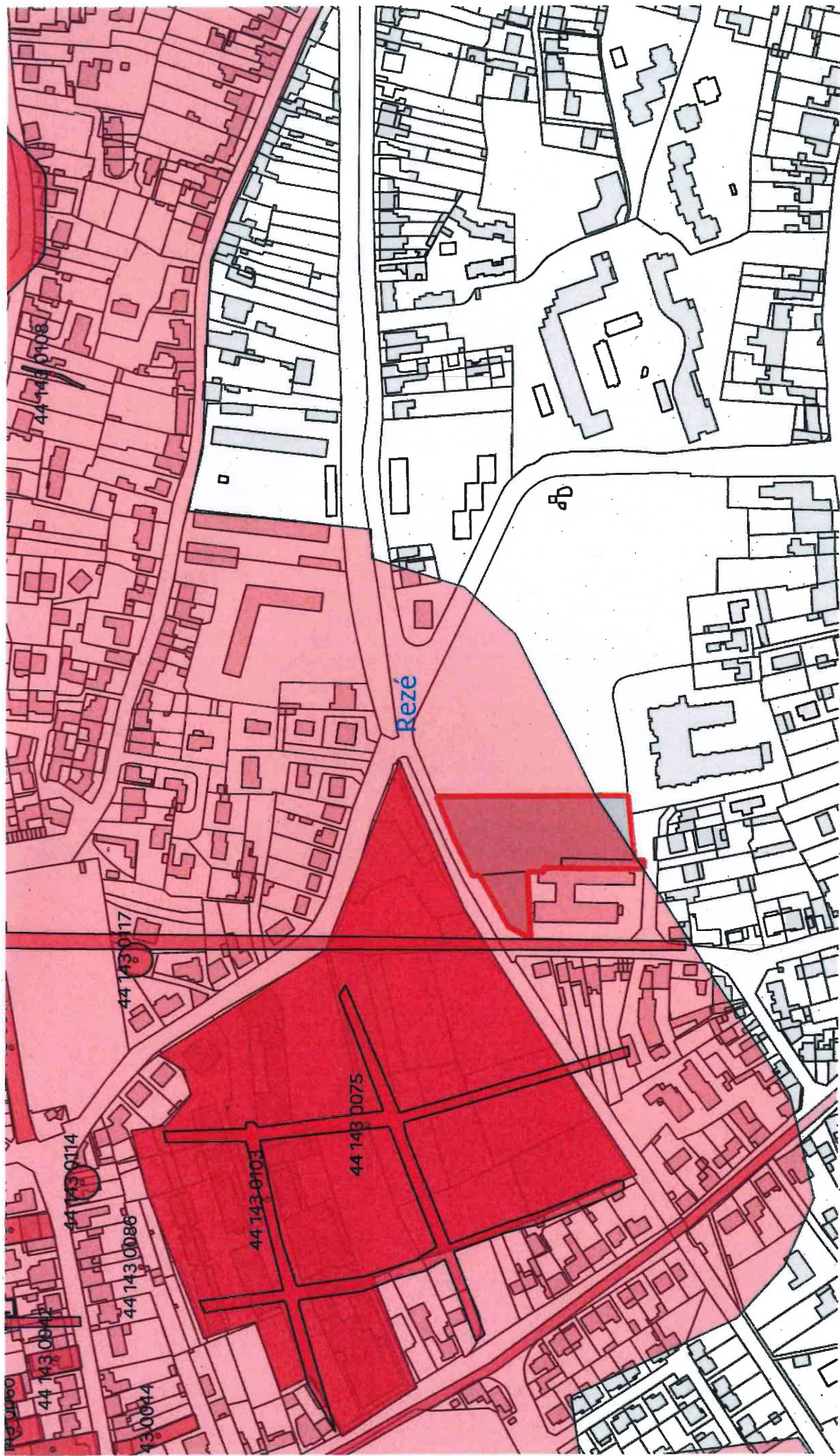
Article 5 - Responsable scientifique

Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier des qualifications suivantes : Archéologue spécialiste du milieu urbain.

Article 6 - La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à ATLANTIQUE HABITATIONS et à Pôle de recherches archéologiques de Nantes métropole, Service archéologie de Loire-Atlantique et INRAP - Direction interrégionale Grand-Ouest.

Fait à Nantes, le **12 4 JAN. 2025**

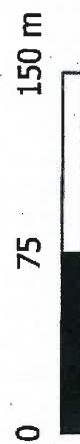
Pour la directrice régionale des affaires culturelles
et par délégation
La Conservatrice régionale de l'Archéologie
Conservatrice du Patrimoine
Isabelle BOLLARD-RAINEAU



REZE (LOIRE-ATLANTIQUE)

Allée du Parc des Mahaudières - EPHAD
annexe à l'arrêté n°2025-49

- emprise de la prescription
- entités archéologiques ponctuelles
- entités archéologiques polygonales



24 JUN 2025

Arrêté d'attribution



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Arrêté n° 2025-92

du

11 0 FEV. 2025

portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté préfectoral 2024/SGAR/DRAC/451 du 10 septembre 2024 portant délégation de signature de M. Fabrice RIGOLET-ROZE, préfet de la région Pays de la Loire, à Mme Anne GÉRARD, directrice régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire ;

Vu l'arrêté n° 2024/DRAC-sg/3 du 16 septembre 2024, portant subdélégation de la signature de Mme Anne GÉRARD, directrice régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire ;

Vu l'arrêté n° 2025-48 du 27 janvier 2025 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (REZE, LOIRE-ATLANTIQUE, 2024 - Allée du Parc des Mahaudières -EPHAD A.Plancher et Mauperthuis- - CP 1,584p) ;

Vu l'arrêté du 25 octobre 2019 portant habilitation en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du Pôle de recherche archéologique de Nantes Métropole ;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2017 portant habilitation en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du pôle d'archéologie préventive et programmée de Grand Patrimoine de Loire-Atlantique ;

15

Vu la décision du Pôle de recherches archéologiques de Nantes métropole en date du 5 février 2025 de réaliser le diagnostic prescrit ;

Vu la décision en date du 3 février 2025 par laquelle Service archéologie de Loire-Atlantique a renoncé à réaliser le diagnostic prescrit ;

Considérant que le projet d'aménagement susvisé n'entre pas dans le champ d'application de l'article R.523-28 du code du patrimoine,

ARRÊTE

Article 1 - La réalisation de l'opération de diagnostic prescrite par l'arrêté du 27 janvier 2025 susvisé est attribuée au Pôle de recherches archéologiques de Nantes métropole.

Article 2 - La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à : ATLANTIQUE HABITATIONS, Pôle de recherches archéologiques de Nantes métropole.

Fait à Nantes, le

11 0 FEV. 2025

Pour la directrice régionale des affaires culturelles
et par délégation
La Conservatrice régionale de l'archéologie
Conservatrice du Patrimoine
Isabelle BOLLARD-RAINEAU

Arrêté de désignation



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

02 JUIN 2025

Décision n° 2025-312 du

portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment ses articles L.522-1 et R.522-1 ;

Vu l'arrêté préfectoral 2024/SGAR/DRAC/451 du 10 septembre 2024 portant délégation de signature de M. Fabrice RIGOLET-ROZE, préfet de la région Pays de la Loire, à Mme Anne GÉRARD, directrice régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire ;

Vu l'arrêté n° 2024/DRAC-sg/3 du 16 septembre 2024, portant subdélégation de la signature de Mme Anne GÉRARD, directrice régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire ;

Vu l'arrêté n° 2025-48 du 27 janvier 2025 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (REZE, LOIRE-ATLANTIQUE, 2024 - Allée du Parc des Mahaudières -EPHAD A.Plancher et Mauperthuis- - CP 1,584p) ;

Vu l'arrêté n° 2025-92 du 10 février 2025 portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive.

16 Vu le projet scientifique d'intervention de diagnostic présenté par le Pôle de recherches archéologiques de Nantes métropole, reçu le 27 mai 2025, approuvé le 28 mai 2025 ;

Vu la proposition de responsable scientifique d'opération présentée par le Pôle de recherches archéologiques de Nantes métropole ;

Considérant que le responsable scientifique de l'opération proposé dispose de connaissances, références, qualifications et expériences lui permettant de garantir la qualité scientifique de l'opération archéologique et de prendre, dans le cadre de la mise en œuvre du projet scientifique d'intervention susvisé, les décisions relatives à la conduite scientifique de l'opération et à l'élaboration du rapport de diagnostic dont il dirigera la rédaction ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Christian LE BOULAIRE est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté du 27 janvier 2025 susvisé. L'opération est enregistrée sous le code : 187975

Article 2 - La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à ATLANTIQUE HABITATIONS, à Monsieur Christian LE BOULAIRE et au Pôle de recherches archéologiques de Nantes métropole.

Fait à Nantes, le

02 JUIN 2025

Pour la directrice régionale des affaires culturelles
et par délégation
L'adjointe à la conservatrice
régionale de l'archéologie
Hélène MAVERAUD-TARDIVEAU

Projet scientifique d'intervention

DIRECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHEOLOGIE
NANTES METROPOLE

Projet Scientifique de Diagnostic Archéologique « allée du Parc des Mahaudières » REZÉ

1. IDENTIFICATION DE L'OPÉRATION

1.1. SITE :

Département	Loire-Atlantique (44)
Commune	Rezé
Lieu-dit	allée du Parc des Mahaudières
Nature du projet	Construction
Références cadastrales	CP 1p, 584p

1.2. AMÉNAGEUR

Nom ou raison sociale	ATLANTIQUE HABITATIONS
Adresse	10 boulevard Charles Gautier 44800 Saint-Herblain
Téléphone / télécopie	02 51 80 67 67
Représenté par	Chantal Harte
N° PC	CP0441432400150

1.3. SERVICE INSTRUCTEUR

Service régional de l'archéologie	Pays-de-la-Loire
Téléphone / télécopie	02 40 14 23 30 / 02 40 14 23 68
Dossier suivi par	Guillaume Varennes

1.4. OPÉRATION

Arrêté préfectoral n° 2025-048 du 24 janvier 2025	
Numéro d'opération SRA	2025-048
Nature de l'opération	Diagnostic
Cadre de l'opération	
Surface à traiter	8 254 m ²
Calendrier prévisionnel	juin 2025
Responsable scientifique	Christian Le Boulaire 06 31 24 28 93 christian.le-boulaire@nantesmetropole.fr

2. CONTEXTE D'INTERVENTION

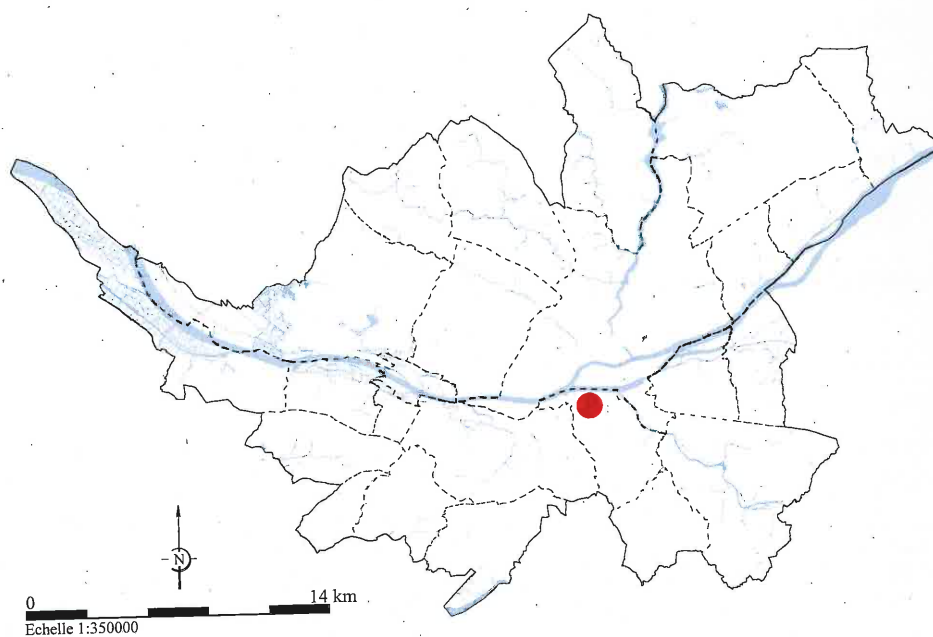


Fig. 1 : Localisation de la zone diagnostiquée (source : SIG Dparc ; ech 1/350 000e)



Fig. 2 : Implantation de la zone diagnostiquée sur fond d'orthophotographie (source : SIG Dparc ; ech 1/2000e)

3. PROBLÉMATIQUE SCIENTIFIQUE

3.1. CONTEXTE ADMINISTRATIF

Le projet d'aménagement « Allée du Parc des Mahaudières-EHPAD A. Plancher et Pauperthuis », n° CP0441432400150, et la demande anticipée de prescription archéologique préventive déposée en préfecture de région, ont suscité la prescription de diagnostic archéologique préventif n° 2025-048 en date du 24 janvier 2025. Ce projet porte sur une superficie de 8 254 m², actuellement occupé par des espaces verts, des accès et des parkings bitumés.

3.2. CONTEXTE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

L'allée du Parc des Mahaudières est localisée à environ 300 m au sud de la rue Georges Boutin, qui constitue un point de repère commode pour circonscrire l'extension vers le sud du bourg de Rezé, en même temps que celle de l'agglomération gallo-romaine de *Ratiatum*. Entre ces deux lieux, s'intercalent les terrains de La Bourderie qui ont bénéficié d'une investigation archéologique programmée (Pirault 1996, 1997, 1999 et 2003).

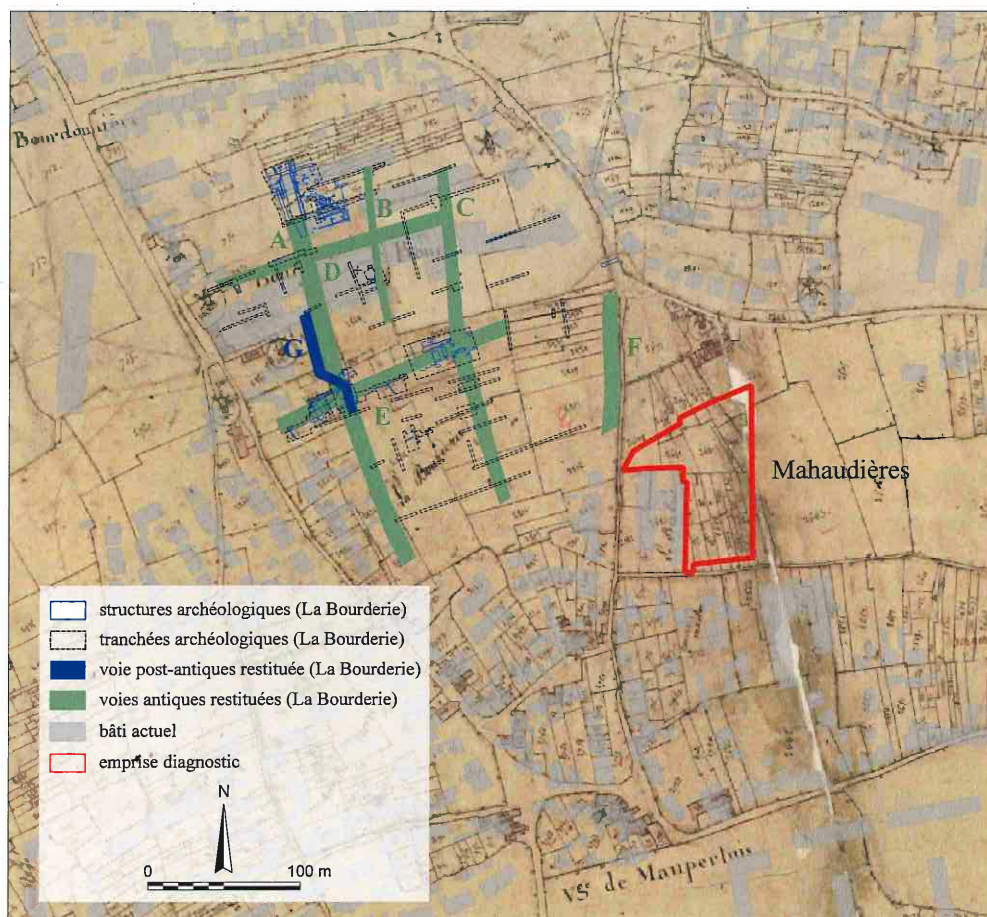


Fig. 3 : Implantation de la zone diagnostiquée et vestiges de La Bourderie sur fond de cadastre de 1835 (source : SIG Dparc ; ech 1/5000e)

Ce secteur périurbain de l'agglomération antique s'inscrit dans un espace triangulaire délimité par les actuelles rue Théodore Brosseau à l'ouest, Georges Boutin au nord et Victor Hugo à l'est. La mise en place

du paysage antique est matérialisée par des fossés parcellaires établis au tout début du I^{er} s. apr. J.-C. En un second temps, sans doute dans le second quart du I^{er} s., un système viaire, constitué de six voies dotées de fossés latéraux (voies A à F), est établi (EA1821023). Ce système prend la forme d'une patte d'oie convergent vers le lieu-dit Maupertuis.

Aucune autre période historique n'est documentée dans ce secteur.

4. OBJECTIFS

Bien que situé hors du périmètre supposé des voies de sortie antiques des Bourderies, ce diagnostic cherchera donc prioritairement à reconnaître les vestiges du paysage périurbain gallo-romain, fossés parcellaires, basés sur l'*actus quadratus*, et chemins. Le terrain des Mahaudières longe sur son côté est la voie F et peut donc comporter des occupations diverses, habituelles dans ce type de contexte périurbain : carrière, artisanat, nécropole.

Il est également possible d'envisager la présence d'occupations postérieures (Antiquité tardive/Moyen Âge), comme le cas a été rencontré sur le terrain de La Bourderie sud (Pirault 1997) où un large fossé conditionne l'implantation d'une nouvelle voie (voie G) (fig. 3).

5. MÉTHODOLOGIE ET MOYENS ENVISAGÉS

Les sondages seront réalisés à l'aide d'une pelle mécanique munie d'un godet lisse. Les structures ponctuelles, fosses, trous de poteaux ou autres, feront l'objet d'une fouille manuelle. Chaque tranchée fera l'objet d'un log et les données de fouille complexes seront restituées dans des diagrammes stratigraphiques.

Les tranchées exploratoires seront autant que possible orientées à 45° par rapport au parcellaire actuel, c'est-à-dire selon une orientation nord-ouest/sud-est afin de capter au mieux les structures antiques et post-antiques présumées. En particulier, la partie sud-est de l'emprise fera l'objet d'une tranchée en diagonale afin d'éviter au maximum le parcellaire contemporain laniéré (fig. 3). Celle-ci pourra être complétée de sondages complémentaires selon les structures observées.

L'ensemble des découvertes sera positionné dans un système de coordonnées normé (RGF 93, CC47) et les niveaux d'implantation, de profondeur des ouvertures et des fonds de fouilles seront positionnés selon les systèmes altimétriques en vigueur (NGF-IGN69). Toutes les structures seront relevées et décrites (photos, dessins...), leur traitement sera normalisé (échelle normée, vectorisation). Enfin, l'ensemble des formations sédimentaires rencontrées sera étudié et référencé. Les enregistrements sont faits sous le logiciel Syslat, afin d'être intégrés par la suite au SIG de la Dparc. Toutes ces données feront l'objet d'un rapport de diagnostic conforme aux recommandations du SRA des Pays-de-la-Loire.

6. CONTRAINTES TECHNIQUES

Le site étant occupé par un bâtiment collectif (EHPAD) au moment de la réalisation du diagnostic, les principaux accès, en particulier au nord-ouest du terrain, seront conservés et ne feront pas l'objet d'exploration.

de terrain. Seules les parties gazonnées, ainsi que le parking est, seront explorées.

Surtout, l'occupation du site par des résidents de l'EHPAD imposera un rebouchage rapide des tranchées pour des raisons de sécurité. Il est donc proposé de reboucher chaque tranchée après ouverture et enregistrement des données en cas d'absence de vestiges archéologiques ou de vestiges peu remarquables (fossés ou trous de poteaux peu nombreux) et en concertation avec l'agent prescripteur du SRA. En cas de vestiges jugés plus importants, la tranchée pourra être conservée ouverte, pour visite de contrôle du SRA, avec clôture de fers à béton et grillage orange.

7. VOLUME DES MOYENS PRÉVUS (EN JOURS/HOMMES OUVRÉS)

7.1. PHASE TERRAIN

7.1.1. TRANCHE FERME

Personnel	Nombre de jours / homme
Responsable d'opération	5
Assistant d'étude (X 1)	5
Terrassement	
Pelle mécanique	5

7.1.2. TRANCHE CONDITIONNELLE

Personnel	Nombre de jours / homme
Responsable d'opération	5
Assistant d'étude (X 1)	5
Terrassement	
Pelle mécanique	5

7.2. PHASE POST-FOUILLE

7.2.1. TRANCHE FERME

Personnel	Nombre de jours / homme
Responsable d'opération	5
Céramologue	5
Assistant d'étude (X 1)	5

Bibliographie

Pirault L. 2003 : L'origine antique du parcellaire de la Bourderie à Rezé, *Bulletin de la Société archéologique de Nantes et de Loire-Atlantique*, 138, p. 45-56.

Pirault L., Huet N., Le Boulaire C. 2001 : L'atelier de potier de la Bourderie à Rezé (Loire-Atlantique) et sa production, *Revue Archéologique de l'Ouest*, 18-1, p. 145-171.

Pirault L., Le Boulaire C. 1999 : Rezé (Loire-Atlantique), *La Bourderie : Programme pluriannuel 1998-2000, 2e année : rapport de fouille programmée*, Afan GO, 1 vol. (10 p.-19 p. de pl.) p. [URL : <https://dolia.inrap.fr/flora/ark:/64298/0166499>].

Pirault L., Viau Y. 1996 : Rezé (Loire-Atlantique), *La Bourderie : rapport de diagnostic*, Afan GO, 1 vol. (13 p.-14 p. de pl.) p. [URL : <https://dolia.inrap.fr/flora/ark:/64298/0166484>].

Pirault L., Viau Y., Fillon D., Bonnin N. 1997 : Rezé (Loire-Atlantique), *La Bourderie (sud) : rapport préliminaire de fouilles*, Afan GO, 1 vol. (9 p.-21 p. de pl.) p. [URL : <https://dolia.inrap.fr/flora/ark:/64298/0166497>].

Polinski A., Pirault L. 2012 : Les carrières gallo-romaines de Rezé (Loire-Atlantique), *Revue archéologique de l'Ouest*, 29, p. 201-222.

Section 2 :

Résultats de l'opération

Introduction

Le projet d'aménagement déposé par Atlantique Habitations, situé à Rezé, allée du Parc des Mahaudières, a suscité la prescription d'un diagnostic archéologique¹.

La réalisation de ce diagnostic a été confiée au Pôle de Recherche Archéologique de la Direction du Patrimoine et de l'Archéologie de Nantes Métropole² (DPARC).

L'investigation du terrain s'est déroulée du 16 au 19 juin 2025 à l'aide d'une pelle mécanique de 10 t. Les huit tranchées réalisées sur l'ensemble du terrain impacté par les futurs travaux ont permis d'en explorer 4,68 % de la surface prescrite, soit à 7 % de la surface réelle.

Le terrain, profondément remanié lors de la construction de l'actuel EPAHD A. Plancher, n'a livré aucune structure archéologique. Seule une zone humide, ancienne mare ou ancien ruisseau, ayant livré des fragments de *tegulae* fragmentés et roulés, est à signaler.

1 arrêtés de prescription n° 2025-048 du 24 janvier 2025

2 arrêté d'attribution n° 2025-092 du 10 février 2025 ; arrêté de désignation n° 2025-312 du 02 juin 2025

1. Présentation de l'opération

1.1. Contexte naturel et topographique

Le site de Rezé est localisé au fond de l'estuaire de la Loire, sur la rive gauche du fleuve, en face de Nantes. La ville actuelle se développe sur un coteau de faible altitude, descendant en pente douce vers la Loire au nord. Les altitudes varient ainsi de 42 m IGN69, au droit de la butte de Praud, point culminant de la commune, à 5 m IGN69, en bas de pente, au niveau du bourg. L'allée du Parc des Mahaudières est située approximativement à mi-pente vers 20 m IGN69 (fig. 2).

La géologie de Rezé est constituée de micaschistes et de gneiss, parfois recouverts d'alluvions, d'argiles d'altération ou de limons de plateau (fig. 1). Le terrain rencontré sur le site de l'allée du Parc des Mahaudières correspond parfaitement à cette description, et le sous-sol rencontré est constitué du rocher gneiss/micaschiste, ou d'altérite argileuse orangée.

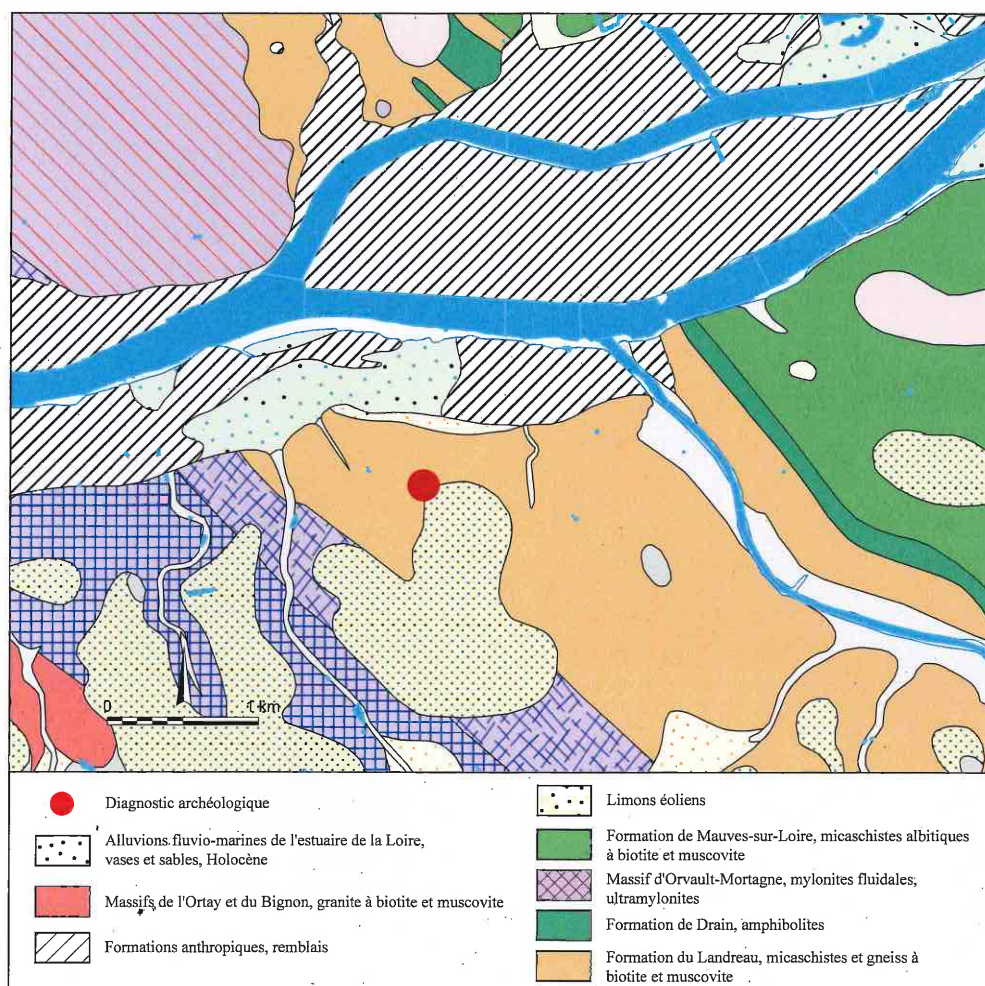
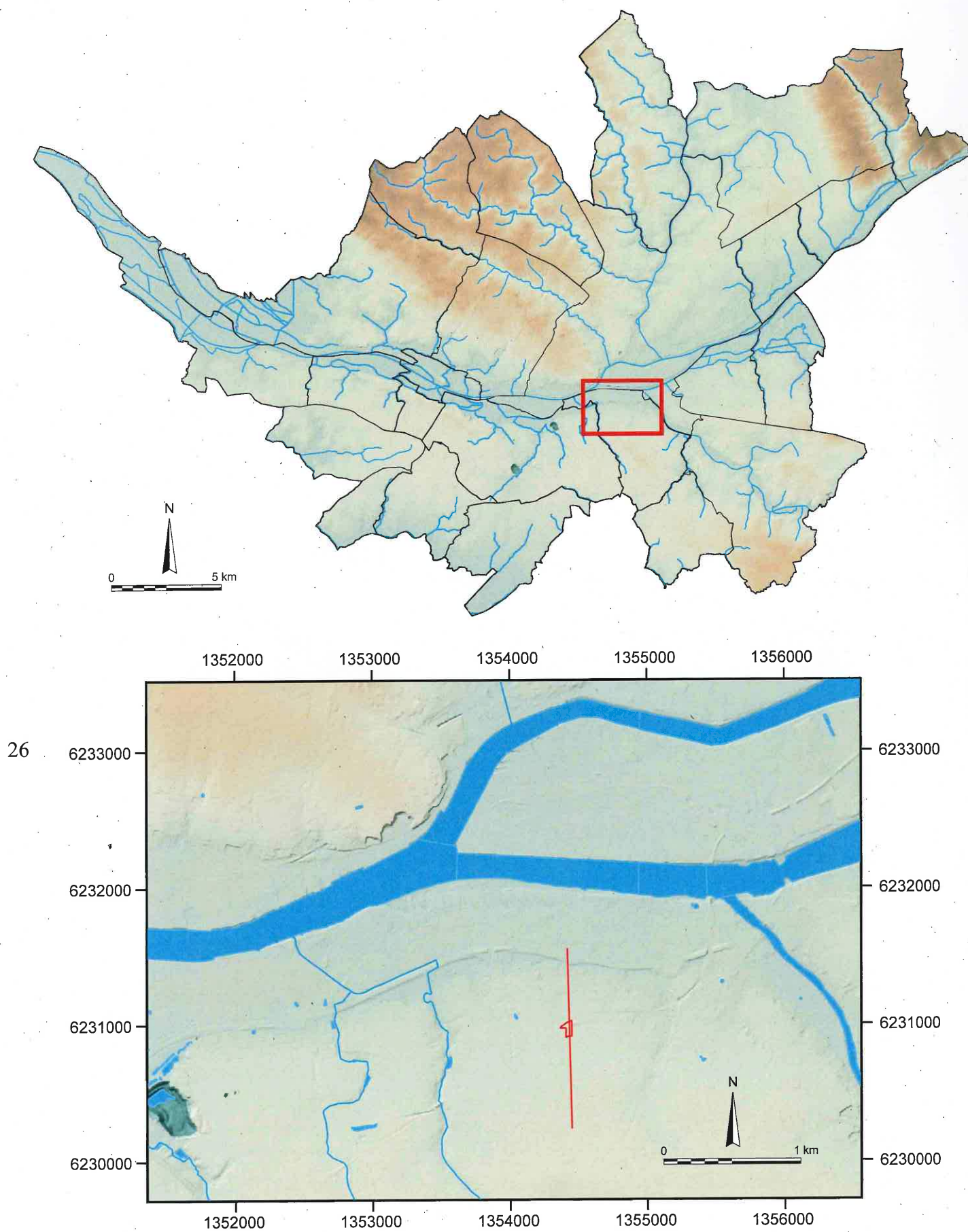


Fig. 1. Localisation du diagnostic archéologique sur carte géologique (source BRGM, éch. 1:50 000e)

1.2. Contexte historique et archéologique

L'allée du Parc des Mahaudières est éloignée de l'agglomération gallo-romaine de *Ratiatum*, aujourd'hui recouverte par le bourg de Rezé, d'environ 300 m. Le secteur d'intervention n'est donc pas directement concerné par cette ville pictonne, mais plutôt par son espace périurbain, tel qu'il a pu être appréhendé par les fouilles du terrain de La Bourderie (Pirault *et al.* 1997 ; Pirault, Le Boulair



alti (m IGN69)

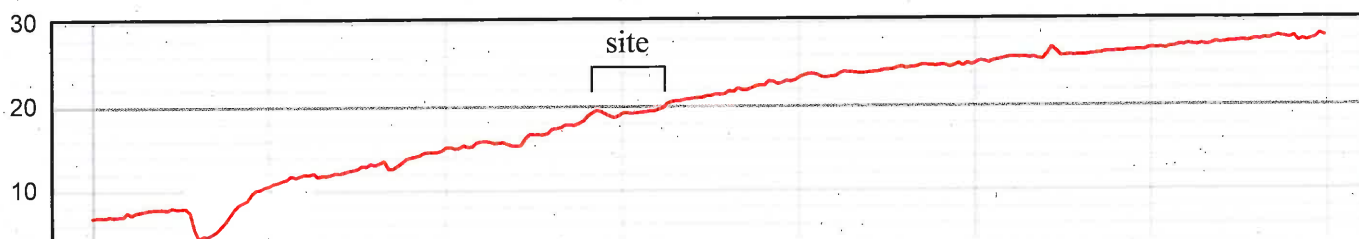


Fig. 2 Localisation du diagnostic archéologique sur fond de plan en relief à partir d'un MNT (production SIG, éch. 1:40 000e)

1999 ; Pirault *et al.* 2001 ; Pirault 2003). Ce secteur périurbain de l'agglomération antique s'inscrit dans un espace triangulaire délimité par les actuelles rue Théodore Brosseau à l'ouest, Georges Boutin au nord et Victor Hugo à l'est. La mise en place du paysage antique est matérialisée par des fossés parcellaires établis au tout début du I^{er} s. apr. J.-C. En un second temps, sans doute dans le second quart du I^{er} s., un système viaire, constitué de six voies dotées de fossés latéraux (voies A à F), est établi (EA1821023). Ce système prend la forme d'une patte d'oie convergent vers le lieu-dit Mauperthuis.

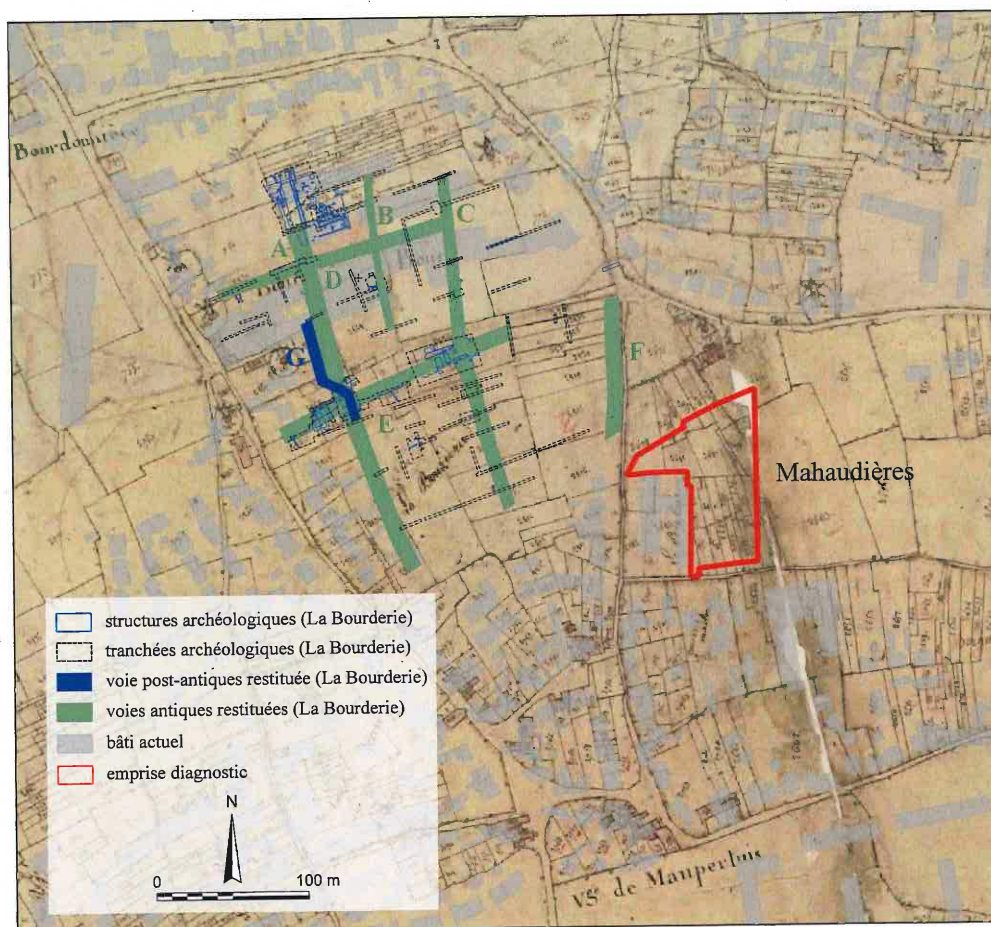


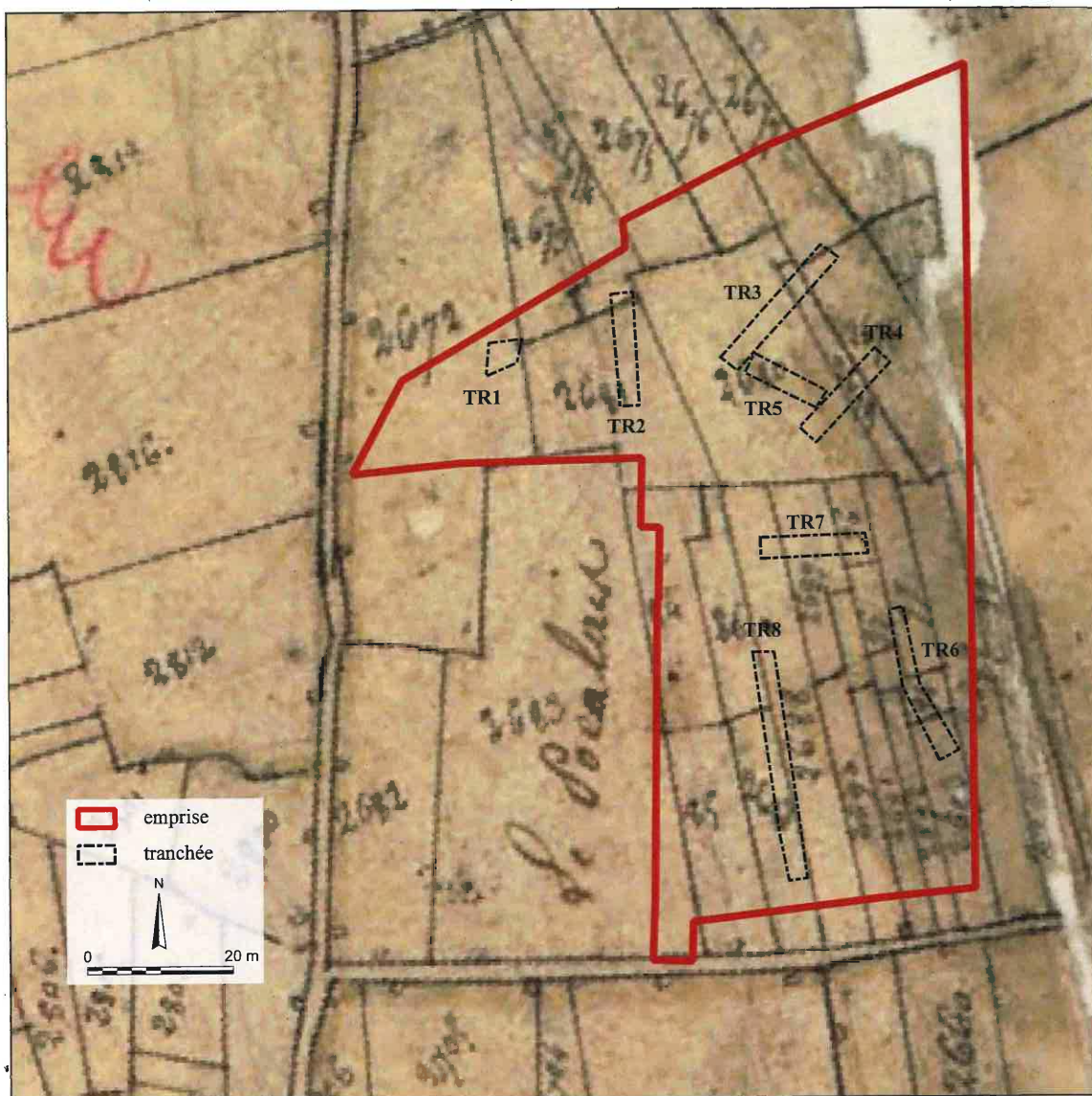
Fig. 3. Localisation de la zone diagnostiquée et vestiges de La Bourderie sur fond de cadastre de 1835 (production SIG, ech. 1:5000e)

1.3. Cadre administratif et méthodologique

1.3.1. Cadre méthodologique : la récolte des données

Le diagnostic archéologique a pris la forme de tranchées exploratoires, réalisées à l'aide d'une pelle mécanique de 10 t munie d'un godet lisse, sous la conduite de deux archéologues. Ces tranchées ont été implantées selon deux types de considération, méthodologique et opportuniste.

Le paysage actuel s'organise selon une orientation générale qui varie légèrement de nord-sud à nord-ouest/sud-est. Cette organisation qui se rencontre déjà au début du XIX^e s. n'a été qu'assez faiblement modifiée par la création de la ligne de chemin de fer à la fin de ce même siècle.



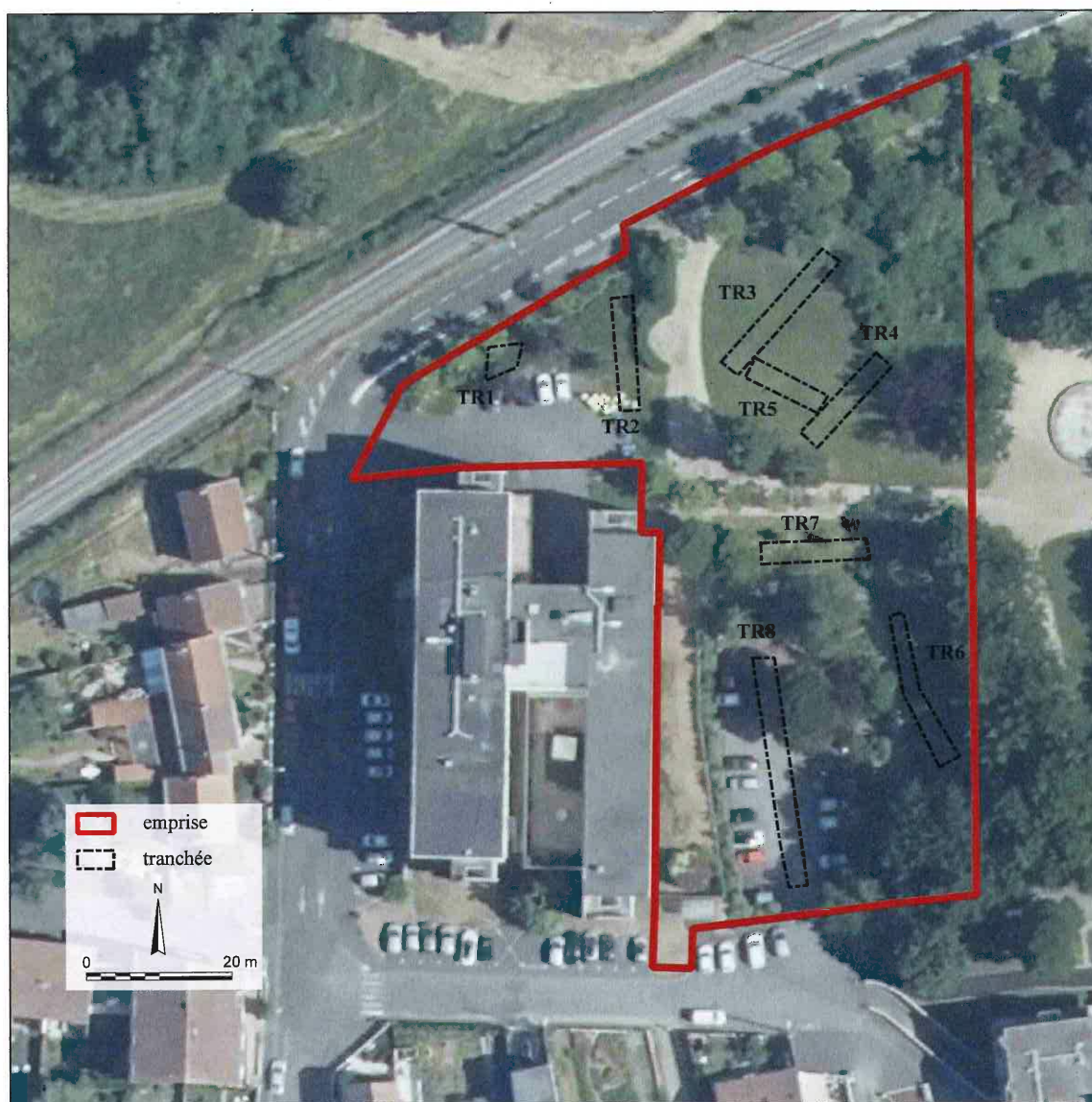


Fig. 5. Diagnostic archéologique sur fond d'orthophotographie (production SIG, ech. 1:1000e)

1.3.2. Cadre méthodologique : l'enregistrement et le traitement des données stratigraphiques

L'enregistrement des données de fouille a d'abord été réalisé sur le terrain sur fiches papier, selon la nomenclature du logiciel Syslat. Elles ont ensuite été saisies sur ce logiciel. Les données sont donc ordonnées sur plusieurs niveaux hiérarchiques désormais classiques, de l'unité stratigraphique (US) à l'entité (ENT). Le fait, qui regroupe plusieurs US, se présente sous la forme d'un préfixe formé de deux lettres, qui identifie sa nature, et un numéro. Aucune structure archéologique n'ayant été rencontré, seules des US ont été enregistrées.

Chaque tranchée a fait l'objet d'un log synthétisant la stratigraphie constatée. Les huit ainsi relevés ont été repris en DAO.

Les données planimétriques ont été intégrées sur un logiciel SIG (Système d'information

Géographique), le logiciel QGIS, afin de permettre les requêtes spatiales, éventuellement multicritères, puis d'intégrer ces données à un SIG global, élargi au territoire de Nantes Métropole.

2. Description des faits observés

8 tranchées ont été réalisées (tabl. 1). Elles représentent une surface totale de 387,05 m², soit 4,68 % de la surface prescrite (8254 m²) et 7 % de la surface réelle (5487 m² (tabl. 1).

Diagnostic Rezé/allée du parc des Mahaudières (187975)						
Tranchée	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Surface (m ²)	Volume (m ³)	Période
TR01	4,70	4,50	1,60	16,72	26,75	CONT
TR02	15,50	3	1,50	44,23	66,34	CONT
TR03	20	2,80	2,50	62,10	155,25	CONT
TR04	15	3	2	45,57	91,14	CONT
TR05	11	3	1,3	32,1	41,73	CONT
TR06	21,50	3	1	52,2	52,2	CONT
TR07	14,50	2,80	0,50	41,66	20,83	CONT
TR08	32	3	0,50	92,47	46,23	CONT
TOTAL				387,05	500,47	

Tab. 1. Tableau général des tranchées de diagnostic. La surface résulte du calcul automatique sous SIG et non de la multiplication des valeurs longueur par largeur. L'irrégularité des tranchées explique la différence entre les deux.

Le terrain s'est révélé profondément remanié et aucun vestige archéologique n'a été rencontré.

2.1. Les tranchées TR1 et TR2

La tranchée TR1 est située au nord du bâtiment de l'actuel EPAHD A. Plancher. D'ampleur limitée (4,50 m de côté environ), elle a été implantée à proximité de l'accès bitumé à l'EPAHD et à l'écart d'un réseau d'adduction d'eau. Le terrain naturel, le rocher de gneiss/micaschiste altéré, est apparu en fond de décapage, à 1,50 m de profondeur (17,44 m IGN69). Il n'est recouvert que par des remblais récents, US1001, dont la base porte des traces d'oxydation de teinte rouille. La présence, jusqu'à la base du remblai, d'éléments de faïence, ne laisse aucun doute quant à la datation de cette couche.

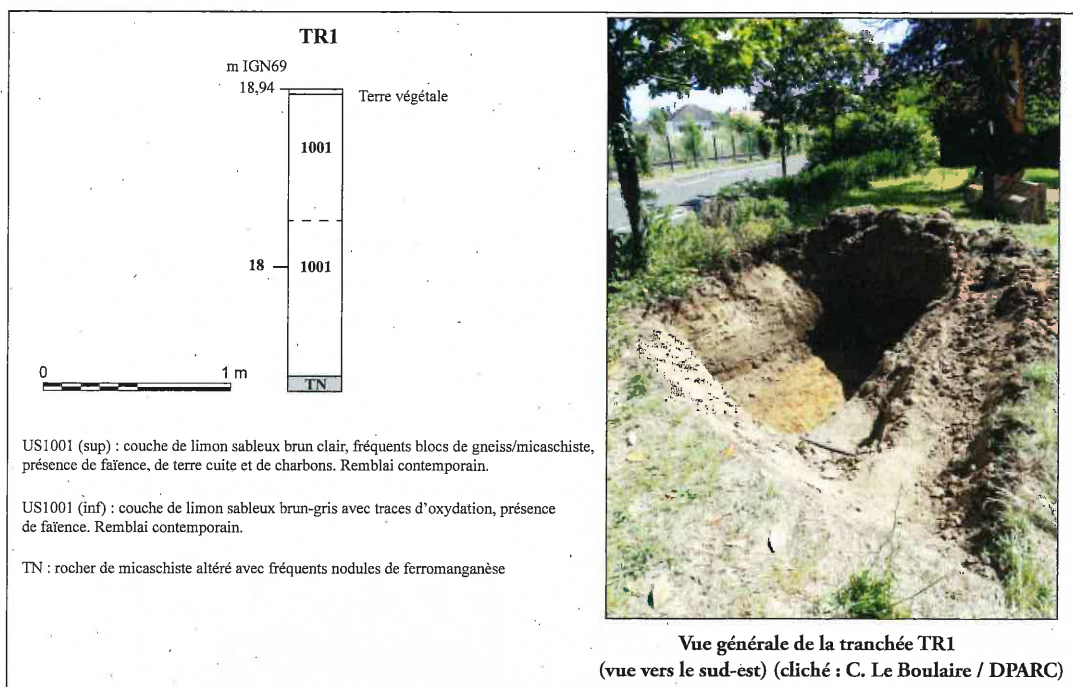


Fig. 6. Tranchée TR1

Localisée 14 m à l'est de la précédente, la tranchée TR2 a livré des résultats identiques. Ici, la présence de réseaux de télécommunication et de la trace, en fond de tranchée, d'un coup de godet ancien, confirme, si besoin en était, le caractère extrêmement récent des remaniements apportés au terrain.

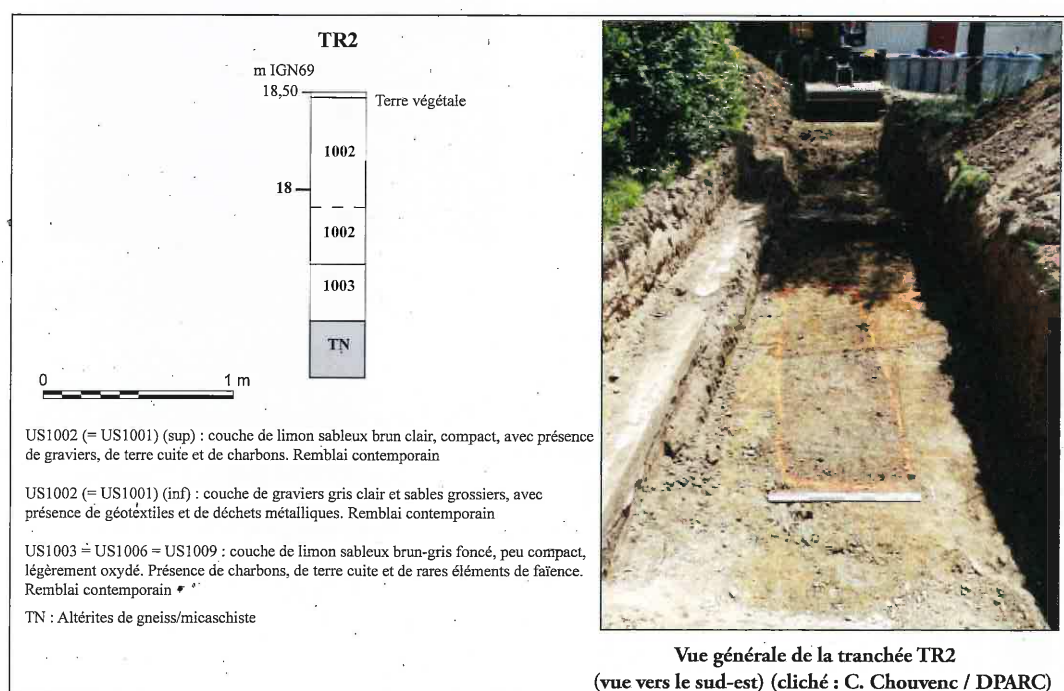


Fig. 7. Tranchée TR2

2.2. Les tranchées TR3, TR4 et TR5

Les tranchées TR3, TR4 et TR5 sont localisées au nord du terrain, sur un secteur aujourd'hui occupé par un jardin public. Ce secteur d'environ 1600 m² était présumé le plus propice à la mise au jour de vestiges archéologiques en raison de la capacité d'investigation qu'il offrait.

La tranchée TR3 a été tirée selon une orientation nord-est/sud-ouest sur une longueur de 20 m. Le terrain naturel, composé d'altérites, a été atteint à une profondeur de 2,40 m (16,50 m IGN69). Il est surmonté d'une couche de limon sablo-argileux verdâtre, hydromorphe, peu compact (US1007 = US1010), avec une fraction de sable grossier, de 0,80 m d'épaisseur. Ce dépôt comprend de rares blocs de gneiss/micaschiste anguleux, quelques fragments de terre cuite architecturale antique (*tegulae*), et de la matière organique humifiée en forte densité. Cette couche affecte un pendage ouest-est. Ces caractéristiques attestent une ancienne mare ou berge. Le caractère fragmenté et roulé des éléments de toitures antiques empêchent d'en tirer des arguments de datation. Ce dépôt hydromorphe est coiffé de remblais récents qui se développent sur 1,60 m.

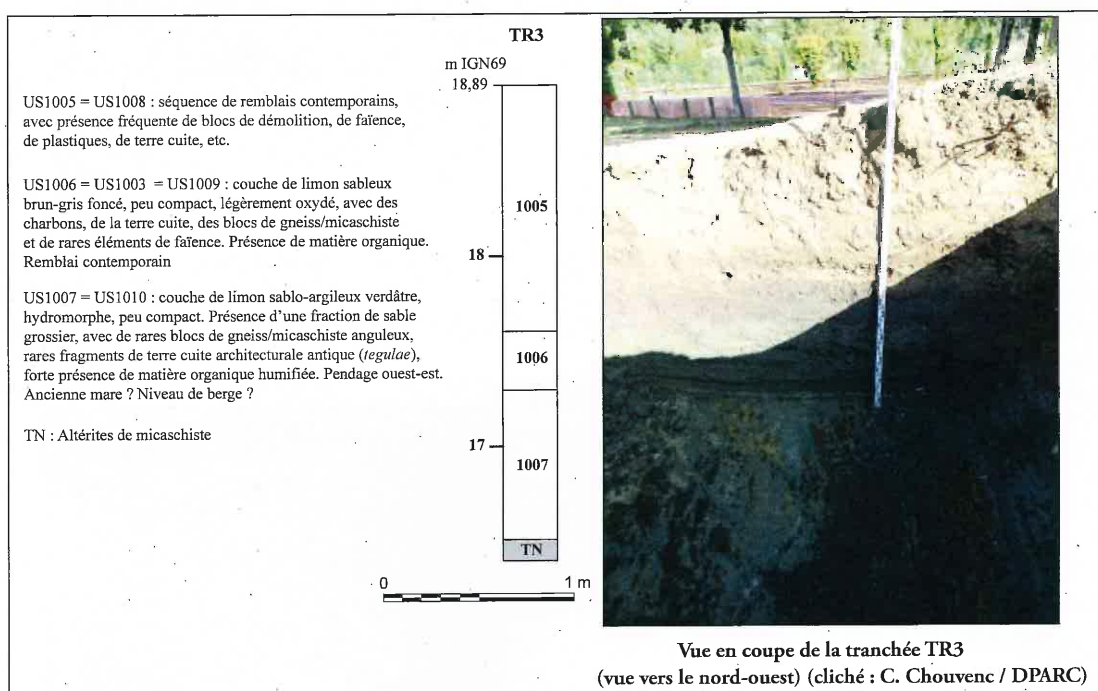


Fig. 8. Tranchée TR3

La tranchée TR4, strictement parallèle à la tranchée TR3, est située 12 m plus au sud. Elle a été réalisée sur une longueur de 15 m. Elle affiche exactement les mêmes résultats que la précédente tranchée TR3. L'altérite de micaschiste apparaît à 1,80 m de profondeur, vers 17,55 m IGN69. Le dépôt hydromorphe US1010 = US1007 se réduit à 0,40 m d'épaisseur, au lieu de 0,80 m précédemment.

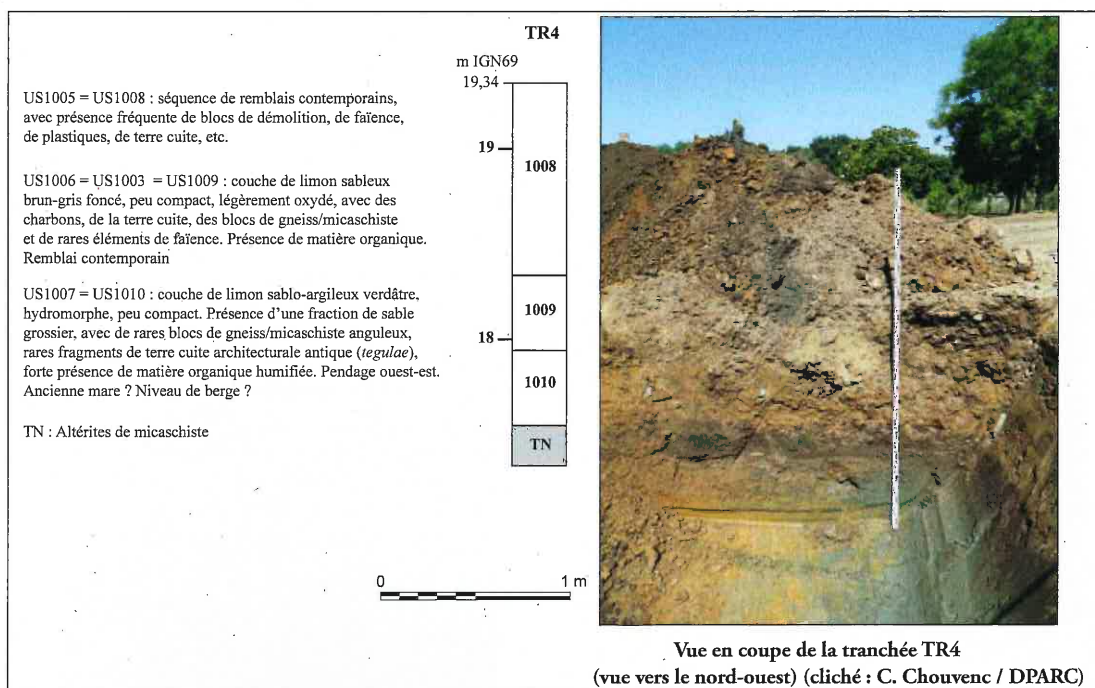


Fig. 9. Tranche TR4

La tranche TR5 a été réalisée afin de vérifier qu'une structure archéologique linéaire de type fossé ne se développait pas entre les tranches TR3 et TR4. Aucune structure de ce type n'a été constatée et la stratigraphie s'est montrée complètement détruite : des remblais contemporains se développent sur une épaisseur de 1,10 m et reposent directement sur le rocher de gneiss/micaschiste qui pointe à 18 m IGN69.

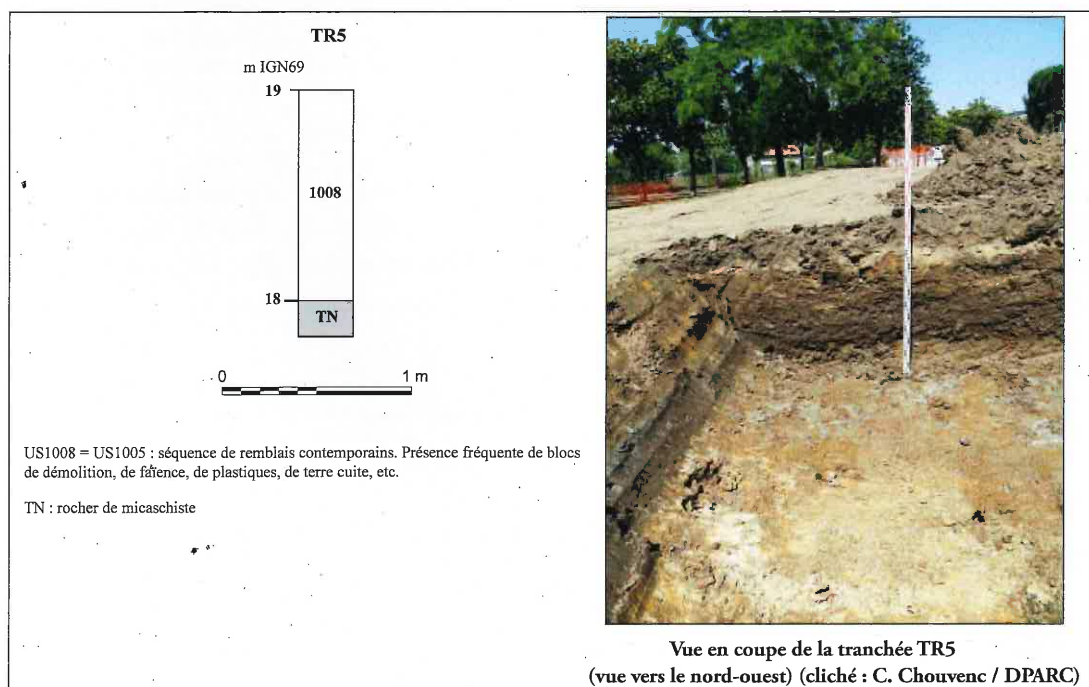


Fig. 10. Tranche TR5

2.3. Les tranchées TR6, TR7 et TR8

Les tranchées TR6, TR7 et TR8 ont été exécutées dans la partie sud du terrain, la partie du terrain la plus arborée et donc la plus contraignante.

La tranchée TR6 a tenté de recouper diagonalement le parcellaire laniéré visible sur le cadastre « napoléonien » (fig. 4). Elle a été tirée sur une longueur de 21,50 m. Les résultats sont strictement négatifs : le rocher de gneiss/micaschiste est recouvert de 0,90 m de remblais très récents, vraisemblablement contemporains de la construction de l'EPAHD A. Plancher dans les années 1980 (fig. 11). Aucune structure archéologique n'a été constatée.

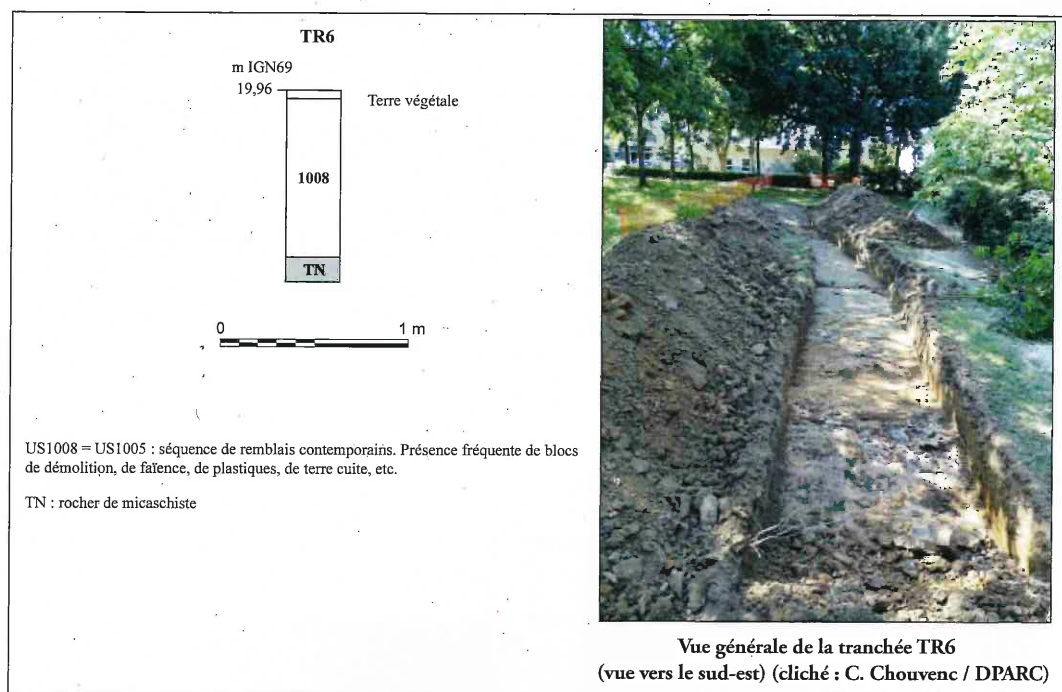


Fig. 11. Tranchée TR6

La tranchée TR7 a été réalisée selon une orientation est-ouest, sur une longueur de 14,50 m. Elle affiche des résultats identiques. L'altérite de micaschiste, qui pointe vers 18,80 m IGN69, est recouverte de 0,30 m de remblais contemporains, végétalisés en surface (fig. 12). Aucune structure archéologique n'a été mise au jour.

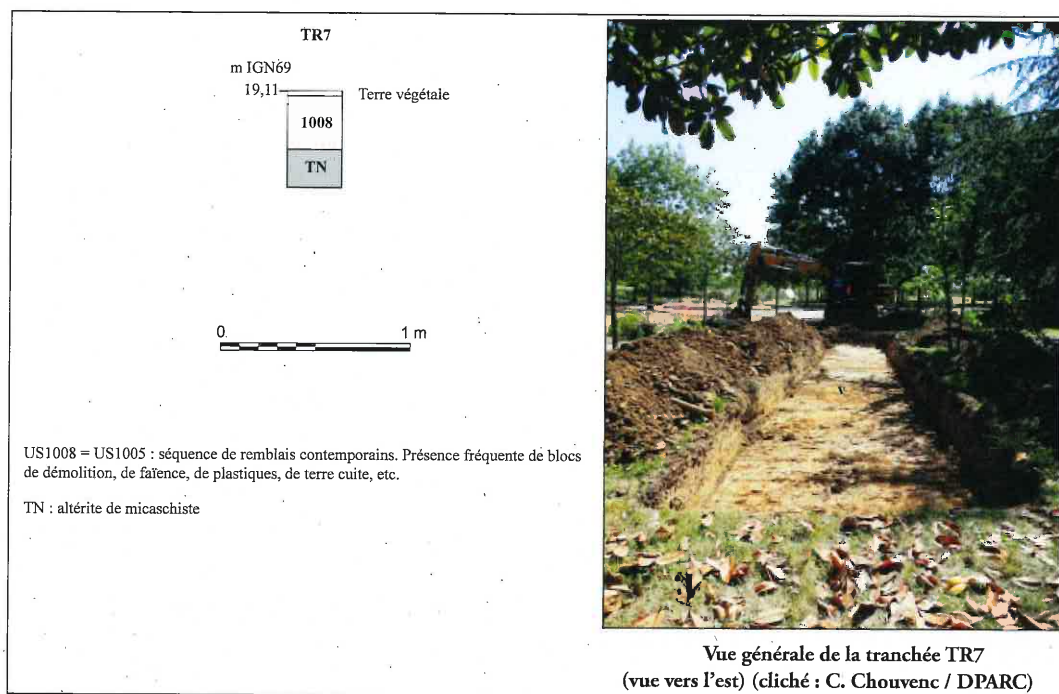


Fig. 12. Tranchée TR7

La dernière tranchée, TR8, a été établie sur le parking de l'EPAHD, dans le sens de sa longueur, sur une distance de 32 m (fig. 5). Le même remblai contemporain, de 0,40 m d'épaisseur, recouvre le terrain naturel constitué d'altérite de micaschiste (fig. 13). Aucune structure archéologique n'a été rencontrée.

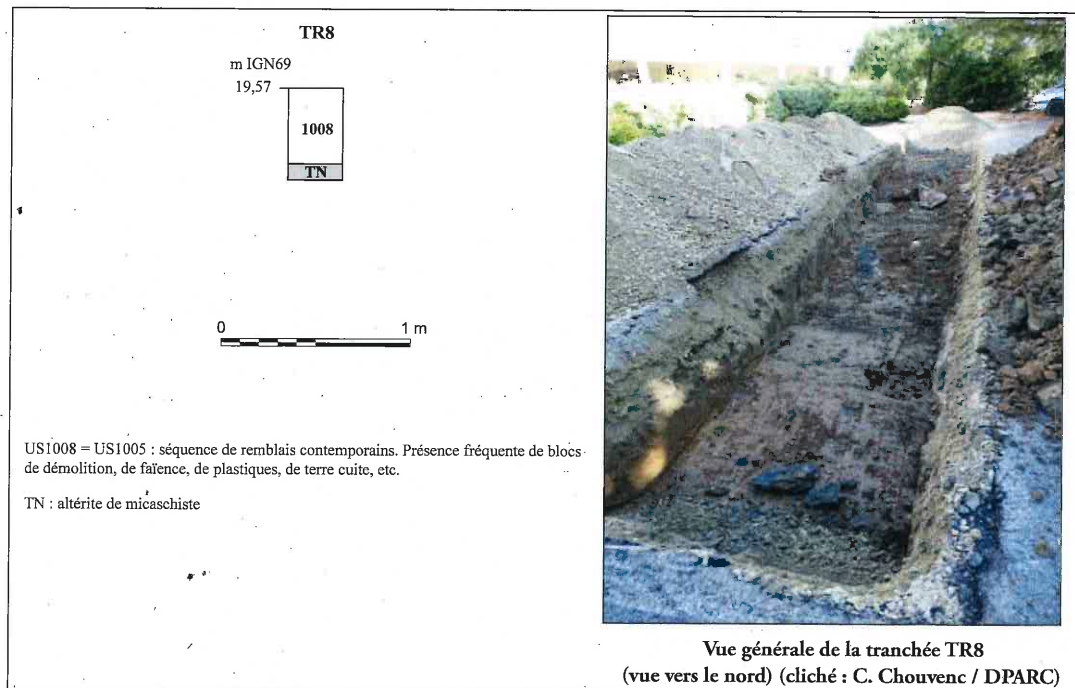


Fig. 13. Tranchée TR8

Conclusion

Les terrains de l'allée du Parc des Mahaudières se sont avérés très bouleversés par les travaux récents, construction de l'EPAHD A. Plancher et aménagement du parc des Mahaudières, et aucun vestige archéologique n'a été constaté. Seule une ancienne zone humide, mare ou ruisseau, a été observée dans la partie nord-ouest du terrain (TR3 et TR4). La présence de quelques éléments de *tegulae* très fragmentés et roulés, ne suffit pas pour attribuer cette zone en eau, ou du moins sa fréquentation, à la période romaine.

Les terrains de La Bourderie restent donc à ce jour le point d'observation le plus méridional des aménagements périurbains de *Ratiatum*.

Bibliographie

Pirault L. 2003 : L'origine antique du parcellaire de la Bourderie à Rezé, *Bulletin de la Société archéologique de Nantes et de Loire-Atlantique*, 138, p. 45-56.

Pirault L., Huet N., Le Boulaire C. 2001 : L'atelier de potier de la Bourderie à Rezé (Loire-Atlantique) et sa production, *Revue Archéologique de l'Ouest*, 18-1, p. 145-171.

Pirault L., Le Boulaire C. 1999 : Rezé (Loire-Atlantique), *La Bourderie : Programme pluriannuel 1998-2000, 2e année : rapport de fouille programmée*, Afan GO, 1 vol. (10 p.-19 p. de pl.) p. [URL : <https://dolia.inrap.fr/flora/ark:/64298/0166499>].

Pirault L., Viau Y. 1996 : Rezé (Loire-Atlantique), *La Bourderie : rapport de diagnostic*, Afan GO, 1 vol. (13 p.-14 p. de pl.) p. [URL : <https://dolia.inrap.fr/flora/ark:/64298/0166484>].

Pirault L., Viau Y., Fillon D., Bonnin N. 1997 : Rezé (Loire-Atlantique), *La Bourderie (sud) : rapport préliminaire de fouilles*, Afan GO, 1 vol. (9 p.-21 p. de pl.) p. [URL : <https://dolia.inrap.fr/flora/ark:/64298/0166497>].

Polinski A., Pirault L. 2012 : Les carrières gallo-romaines de Rezé (Loire-Atlantique), *Revue archéologique de l'Ouest*, 29, p. 201-222.

Table des figures

Fig. 1. Localisation du diagnostic archéologique sur carte géologique (source BRGM, ech. 1:50 000e)	25
Fig. 13. Localisation du diagnostic archéologique sur fond de plan en relief à partir d'un MNT (production SIG, ech. 1:40 000e)	26
Fig. 2. Localisation de la zone diagnostiquée et vestiges de La Bourderie sur fond de cadastre de 1835 (production SIG, ech. 1:5000e)	27
Fig. 3. Diagnostic archéologique sur fond de cadastre de 1835 (production SIG, ech. 1:1000e)	28
Fig. 4. Diagnostic archéologique sur fond d'orthophotographie (production SIG, ech. 1:1000e)	29
Fig. 5. Tranchée TR1	31
Fig. 6. Tranchée TR2	31
Fig. 7. Tranchée TR3	32
Fig. 8. Tranchée TR4	33
Fig. 9. Tranchée TR5	33
Fig. 10. Tranchée TR6	34
Fig. 11. Tranchée TR7	35
Fig. 12. Tranchée TR8	35

Table des tableaux

Tab. 1. Tableau général des tranchées de diagnostic	30
---	----

Section 3 :

Inventaires & Annexes

Inventaire des UE

type_UE	identifiant_UE	nature_UE	description_UE	Interpretation_UE	Zsup_UE	Zinf_UE	Chronologie_UE
Tranchée de diagnostic	187975_TR_1		Tranchée de 4,50 m/4,50 m pour 1,60 m de profondeur	Tranchée de diagnostic			Epoque moderne & Epoque contemporaine
Tranchée de diagnostic	187975_TR_2		Tranchée N/S de 15,70 m / 3 m pour 1,20 m de profondeur	Tranchée de diagnostic			Epoque moderne & Epoque contemporaine
Tranchée de diagnostic	187975_TR_3		Tranchée SO/NE de 20,70 m/3 m pour 2,40 m de profondeur	Tranchée de diagnostic			Epoque contemporaine
Tranchée de diagnostic	187975_TR_4		Tranchée SO/NE de 15 m/3 m pour 2 m de profondeur	Tranchée de diagnostic			Epoque contemporaine
Tranchée de diagnostic	187975_TR_5		Tranchée NO/SE de 11 m/3 m pour 1,30 m de profondeur	Tranchée de diagnostic			Epoque contemporaine
Tranchée de diagnostic	187975_TR_6		Tranchée SE/NO de 22 m/3 m pour 1 m de profondeur	Tranchée de diagnostic			Epoque contemporaine
Tranchée de diagnostic	187975_TR_7		Tranchée O/E de 15 m/3 m pour 0,50 m de profondeur	Tranchée de diagnostic			Epoque contemporaine
Tranchée de diagnostic	187975_TR_8		Tranchée NO/SE de 31 m/3 m pour 0,40 m de profondeur	Tranchée de diagnostic			Epoque contemporaine
US	187975_US_1000	positive	Limon sableux brun, meuble, grumeleux. Présence de nombreuses radicelles actuelles.	Terre végétale			Epoque contemporaine
US	187975_US_1001	positive	Limon sableux brun clair, compact, présence de fréquents blocs de gneiss/micaschiste, de faïence, de terre cuite et de charbons, tâches d'oxydation en partie inférieure	Séquence de remblais			Epoque moderne & Epoque contemporaine
US	187975_US_1002	positive	Partie supérieure : limon sableux brun clair, compact, présence de charbons, de terre cuite et de graviers / Partie inférieure : graviers gris clair et sables grossier type Travaux Publics, présence de grilles métalliques, de géotextiles, etc.	Séquence de remblais			Epoque contemporaine
US	187975_US_1003	positive	Limon sableux brun-gris foncé, peu compact, légèrement oxydé, présence de charbons, de terre cuite et de rares éléments de faïence	Remblai			Epoque contemporaine
Fait	187975_US_1004	composite	Us composite creusement + comblement, plan rectangulaire (3 m/0,95 m pour 20 cm de profondeur), comblement identique à US1003 mais sans élément anthropique	Tranchée ancienne			Epoque contemporaine
US	187975_US_1005	positive	Succession de niveaux de remblais récents liés à la construction de la butte du parc des Mahaudières. Présence fréquente de faïence, de terre cuite, de blocs de démolition, de plastiques, etc.	Séquence de remblais			Epoque contemporaine
US	187975_US_1006	positive	Limon sableux brun-gris foncé, peu compact, légèrement oxydé. Présence de charbons, de terre cuite, de blocs de gneiss/micaschiste et de rares éléments de faïence, présence de matière organique	Remblai			Epoque moderne & Epoque contemporaine
US	187975_US_1007	positive	Limon sablo-argileux verdâtre, hydromorphe, peu compact. Présence d'une fraction de sable grossier. Rares blocs de gneiss/micaschiste anguleux, rares fragments de TCA antique, forte présence de matière organique humifiée. Suit un pendage ouest-est.	Ancienne mare ? Niveau de berge ?			Epoque moderne & Epoque contemporaine
US	187975_US_1008	positive	Succession de niveaux de remblais récents liés à la construction de la butte du parc des Mahaudières. Présence fréquente de faïence, de terre cuite, de blocs de démolition, de plastiques, etc.	Séquence de remblais			Epoque contemporaine
US	187975_US_1009	positive	Limon sableux brun-gris foncé, peu compact, légèrement oxydé. Présence de charbons, de terre cuite, de blocs de gneiss/micaschiste et de rares éléments de faïence, présence de matière organique	Remblai			Epoque moderne & Epoque contemporaine
US	187975_US_1010	positive	Limon sablo-argileux verdâtre, hydromorphe, peu compact. Présence d'une fraction de sable grossier. Rares blocs de G/MS anguleux, rares fragments de TCA antique, forte présence de matière organique humifiée. Suit un pendage ouest-est.	Ancienne mare ? Niveau de berge ?			Epoque moderne & Epoque contemporaine
US	187975_US_1011	positive	Succession de niveaux de remblais récents liés à la construction de la butte du parc des Mahaudières. Présence fréquente de faïence, de terre cuite, de blocs de démolition, de plastiques, etc.	Séquence de remblais			Epoque contemporaine
US	187975_US_1012	positive	Succession de niveaux de remblais récents liés à la construction de la butte du parc des Mahaudières. Présence fréquente de faïence, de terre cuite, de blocs de démolition, de plastiques, etc.	Séquence de remblais			Epoque contemporaine
US	187975_US_1013	positive	Succession de niveaux de remblais récents liés à la construction de la butte du parc des Mahaudières. Présence fréquente de faïence, de terre cuite, de blocs de démolition, de plastiques, etc.	Séquence de remblais			Epoque contemporaine

Inventaire des relations

code_UE1	type_relation_UE	code_UE2
187975_US_1000	sur	187975_US_1001
187975_US_1000	sur	187975_US_1002
187975_US_1001	sur	187975_US_9999
187975_US_1002	sur	187975_US_1003
187975_US_1003	sous	187975_US_1002
187975_US_1003	équivalent	187975_US_1006 = 187975_US_1009
187975_US_1004	sur	187975_US_9999
187975_US_1005	sous	187975_US_1000
187975_US_1005	sur	187975_US_1006 = 187975_US_1009
187975_US_1006	équivalent	187975_US_1003 = 187975_US_1009
187975_US_1006	sur	187975_US_1007
187975_US_1007	équivalent	187975_US_1010
187975_US_1007	sous	187975_US_1006 = 187975_US_1009
187975_US_1007	sur	187975_US_9999
187975_US_1008	sous	187975_US_1000
187975_US_1008	sur	187975_US_1006 = 187975_US_1009
187975_US_1008	équivalent	187975_US_1005 = 187975_US_1011 = 187975_US_1012 = 187975_US_1013 = 187975_US_1014
187975_US_1009	équivalent	187975_US_1003 = 187975_US_1006
187975_US_1009	sous	187975_US_1005
187975_US_1009	sur	187975_US_1007
187975_US_1010	équivalent	187975_US_1007
187975_US_1010	sous	187975_US_1009 = 187975_US_1006 = 187975_US_1003
187975_US_1010	sur	187975_US_9999
187975_US_1011	sous	187975_US_1000
187975_US_1011	sur	187975_US_1009 = 187975_US_1006 = 187975_US_1003
187975_US_1011	équivalent	187975_US_1005 = 187975_US_1008 = 187975_US_1012 = 187975_US_1013 = 187975_US_1014
187975_US_1012	sous	187975_US_1000
187975_US_1012	sur	187975_US_1009 = 187975_US_1006 = 187975_US_1003
187975_US_1012	équivalent	187975_US_1005 = 187975_US_1008 = 187975_US_1011 = 187975_US_1013 = 187975_US_1014
187975_US_1013	sous	187975_US_1000
187975_US_1013	sur	187975_US_1009 = 187975_US_1006 = 187975_US_1003
187975_US_1013	équivalent	187975_US_1005 = 187975_US_1008 = 187975_US_1011 = 187975_US_1012 = 187975_US_1014
187975_US_1014	sous	187975_US_1000
187975_US_1014	sur	187975_US_1009 = 187975_US_1006 = 187975_US_1003
187975_US_1014	équivalent	187975_US_1005 = 187975_US_1008 = 187975_US_1011 = 187975_US_1012 = 187975_US_1013
187975_US_9999	sous	187975_US_1001 & 187975_US_1004 & 187975_US_1007 & 187975_US_1010

Inventaire de la documentation

identifiant_documentation	titre_documentation	type_documentation	nature_support_documentation	format_documentation	date_realisation_documentation	nombre_element_documentation	code_element_associe	identifiant_contenant
187975_E_001	PV de mise à disposition des terrains	PV de mise à disposition des terrains	papier & numérique	A4 & pdf	2025-06-16	1	1	D_187975_001 & dossier numerique
187975_E_002	PV de fin de chantier	PV de fin de chantier	papier & numérique	A4 & pdf	2025-06-19	1	1	D_187975_001 & dossier numerique
187975_E_003	Inventaire des documents photographiques	Inventaire des documents photographiques	numérique	.xlsx	2025-06-26	1	1	dossier numerique
187975_E_004	Inventaire des Unités Stratigraphiques	Inventaire des Unités Stratigraphiques	papier & numérique	A4 & pdf	2025-06-19	1	1	D_187975_001 & dossier numerique
187975_E_005	Inventaires des Sondages	Inventaires des Sondages	papier & numérique	A4 & pdf	2025-06-19	1	1	D_187975_001 & dossier numerique
187975_E_006	Fiches d'enregistrement	Fiches d'enregistrement	papier & numérique	A4 & pdf	2025-06-19	8	8	D_187975_001 & dossier numerique
187975_E_007	Arrêté de prescription	Arrêté de prescription	numérique	.pdf	2025-01-24	3	3	D_187975_001 & dossier numerique
187975_E_008	Arrêté de désignation	Arrêté de désignation	numérique	.pdf	2025-06-02	1	1	dossier numerique
187975_E_009	Projet Scientifique d'Intention	Projet Scientifique d'Intention	numérique	.pdf	2025-05-22	6	6	dossier numerique
187975_E_010	Notice scientifique BSR	Notice scientifique BSR	numérique	.pdf	2025-07-04	1	1	dossier numerique
187975_E_011	Rapport Final d'Operation	Rapport Final d'Operation	numérique	.pdf	2025-07-04	10	10	dossier numerique
187975_E_012	Illustrations du RFO	Illustrations du RFO	numérique	.pdf	2025-07-04	2	2	dossier numerique
187975_G_013	Extrait du cadastre	Extrait du cadastre	numérique	.ai	2025-07-04	1	1	dossier numerique
187975_G_014	DAO Logos	DAO Logos	numérique	.shp & .dbf & .prj & .shw	2025-06-20	8	8	dossier numerique
187975_G_015	Couches SIG	Couches SIG	numérique	.jpg	2025-06-16	53	53	dossier numerique
187975_P_016	Photographies de terrain	Photographies de terrain	numérique	.pdf	2025-07-04	6	6	dossier numerique
187975_P_017	Inventaires simplifiés	Inventaires simplifiés	numérique	.xlsx & .xism	2025-07-04	6	6	dossier numerique
187975_E_018	Inventaires Référentiel	Inventaires Référentiel	numérique					dossier numerique

Inventaire des contenants

code_OA_NAT	identifiant_contenant	type_taille_contenant	poids_contenant	matiere	classe	nature_prelevement	categorie_documentation
187975	D_187975_001	Chemise grise		organique & papier	documentation		document écrit & document graphique

Liste des propriétaires

code_OA_NAT	proprietaire_parcelle	identifiant_parcelle-date_acquisition	adresse_postale_proprietaire	informations_complementaires_parcelle
187975	/	CP 1p CP 584p	Allée du parc des Mahaudières, EHPAD A. Plancher et Mauperthuis, 44000 Rezé	

« Le Rapport d'Opération constitue un document administratif communicable au public dès sa remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée, relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, il pourra être consulté ; les agents des Services Régionaux de l'Archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de la propriété littéraire et artistique possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant. Les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L 122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction de texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, art. 10). Le non-respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.»



Direction du Patrimoine et de l'Archéologie

RAPPORT D'OPÉRATION
Diagnostic archéologique

Rezé (44 143)

ALLÉE DU PARC DES MAHAUDIÈRES

LOIRE-ATLANTIQUE, PAYS DE LA LOIRE

OPÉRATION RÉALISÉE DU 16 AU 19 JUIN 2025

CHRONOLOGIE : néant

VESTIGES IMMOBILIERS : néant

VESTIGES MOBILIERS : néant

Direction du Patrimoine et de l'Archéologie
Nantes Métropole
2, Cours du champ de Mars
44923 Nantes Cedex 9
Tél. : +33 (0)2 40 99 48 48
www.nantes.fr